

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION -DISCIPLINE-TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN JUIN 2019



Date de Publication

16 Août 2019

SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	4
I.1. PAYS AVANCÉS.....	4
I.2. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	6
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	8
II.1. SECTEUR RÉEL.....	10
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	20
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR	22
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao	7
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut	7
Graphique 3 : Evolution du Cours de l'euro en dollar	7
Graphique 4 : Indice harmonisé de la production industrielle.....	13
Graphique 5 : Indice de production des industries extractives	14
Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers.....	15
Graphique 7 : Indice de production du secteur manufacturier	15
Graphique 8 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	16
Graphique 9 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination au premier trimestre 2019	17
Graphique 10 : Indicateurs des finances publiques à fin juin	22
Graphique 11 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)	22
Graphique 12 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2019.....	24
Graphique 13 : Répartition géographique des importations à fin juin 2019	25
Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	25
Graphique 15 : Evolution des indices boursiers par secteur.....	26

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés (en %)	4
Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %)	5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation	11
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 6 mois 2018-2019	23
Tableau 6 : Structure des importations en valeur 6 mois 2018-2019	24

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACP :	Afrique Caraïbes et Pacifique
BAD :	Banque Africaine de Développement
BIC :	Bénéfice Industriel et Commercial
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10 :	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CCC :	Conseil Café Cacao
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEPICI :	Centre de Promotion des Investissements en Côte d’Ivoire
CMU :	Couverture Maladie Universelle
CNAM :	Caisse Nationale de l’Assurance Maladie
CORIF	Comité de Renforcement du recouvrement de l’Impôt Foncier
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGE :	Direction Générale de l’Economie
EPN :	Etablissements Publics Nationaux
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
Gwh :	Giga watt heure
ICA :	Indice du Chiffre d'affaires
IRVM :	Impôts sur les Revenus des Valeurs Mobilières
ITS :	Impôts sur les Traitements et Salaires
Kg :	Kilogramme
MAB :	Mesures d'Appui à la Banane
MINADER :	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
OMCI :	Orange Money Côte d’Ivoire
OPA :	Organisations Professionnelles Agricoles
PARCSI	Projet d’Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel
PEJEDEC:	Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
PEM :	Perspectives de l’Economie Mondiale
PER :	Price Earning Ratio
PGO :	Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PND :	Plan National de Développement
PNIA :	Programme National d’Investissement Agricole
PRONER :	Programme National d’Électrification Rurale
PSGouv :	Programme Social du Gouvernement
QQC :	Quantité, Qualité, Croissance
SADC :	Communauté de Développement d’Afrique Australe
SNE :	Stratégie Nationale d’Exportation
SNIF :	Stratégie Nationale d’Inclusion Financière
TCER :	Taux de Change Effectif Réel
THIMO :	Travaux à Hautes Intensité de Main d’œuvre
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
US : United States (Etats-Unis)
USA : Etats-Unis d'Amérique
ZLECAf : Zone de Libre-échange Continentale Africaine

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires
Tous les chiffres sont à fin juin 2019 sauf indications contraires

Ralentissement de l'économie mondiale

Au niveau mondial, au premier semestre 2019, l'activité économique a évolué dans un environnement marqué par l'accentuation des tensions commerciales entre les Etats-Unis et certains de leurs principaux partenaires, particulièrement la Chine. L'économie mondiale a également souffert des incertitudes relatives aux modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et du regain des tensions géopolitiques.

Bien que la croissance ait été plus forte que prévue dans certains pays avancés, la progression de la production mondiale a été timide sur les six premiers mois de l'année 2019, en raison des moindres performances enregistrées dans les pays émergents et pays en développement. Ainsi, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) de juillet 2019, l'économie mondiale devrait poursuivre son ralentissement en 2019, avec un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 3,2% contre +3,3% antérieurement prévu et après une réalisation de +3,6% en 2018. Elle subirait l'évolution modérée de l'investissement et de la demande de biens de consommation qui a affecté principalement le secteur de la manufacture.

Dans les **pays avancés**, la croissance a été plus élevée que prévue au premier semestre 2019, aux Etats-Unis et au Japon. Le PIB afficherait une hausse de 1,9% en 2019, en progression de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision d'Avril 2019. Cette évolution provient de la révision à la hausse des prévisions de croissance pour l'année 2019 aux Etats-Unis (+2,6% contre +2,3% projeté en avril 2019).

Dans les **économies émergentes et en développement**, la croissance pour 2019 a été révisée à +4,1% contre +4,4% prévue dans les Perspectives Economiques Mondiales (PEM) d'avril 2019. L'activité économique serait menacée notamment par les risques d'aggravation des tensions commerciales sino-américaines.

En **Afrique subsaharienne**, en dépit d'une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision antérieure, le dynamisme de l'activité économique devrait se poursuivre avec un taux de croissance du PIB projeté à +3,4% en 2019, après une progression de 3,1% en 2018. Au sein de l'**UEMOA**, la croissance économique demeurerait vigoureuse pour l'ensemble des pays en 2019. Selon les projections, le PIB de l'Union augmenterait de 6,7%, après s'être accru de 6,5% en 2018.

Sur le marché des produits de base, en moyenne sur le premier semestre 2019, les cours des principaux produits de la Côte d'Ivoire ont reculé par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2018. Cette évolution est en relation avec le ralentissement de l'économie mondiale. Ainsi, les cours du cacao (-3,5%), du café (-13,5%), du coton (-11,3%), de l'huile de palme (-19,4%), du sucre (-1,6%), de l'or (-0,8%) et du

pétrole brut (-6,6%) se sont contractés. Le cours du cacao a pâti de l'abondance de l'offre de la récolte intermédiaire en Côte d'Ivoire.

Dépréciation de l'euro par rapport aux principales devises

Sur le **marché des changes**, en moyenne sur le premier semestre de 2019 et comparativement à la même période de l'année précédente, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-6,7%), à la livre sterling (-0,7%), au yuan renminbi (-0,5%), au yen (-5,6%) et au dollar canadien (-2,6%). En effet, la monnaie européenne aurait notamment été affectée par des anticipations de ralentissement de l'activité économique de la zone euro, suite à la publication de données économiques peu favorables.

L'activité économique nationale bien orientée

Au plan national, l'activité économique évolue dans un environnement favorable qui tire profit de l'exécution des grands travaux publics inscrits dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement 2019-2020 (PS-Gouv) et de l'amélioration de la compétitivité.

La Côte d'Ivoire a enregistré, au deuxième trimestre 2019, un gain de compétitivité, par rapport au premier trimestre 2019 et au second trimestre 2018 avec un taux de change effectif réel en retrait de 1,34% et 4,85% respectivement.

Le Gouvernement continue la réalisation de projets structurants, avec la poursuite des travaux d'infrastructures déjà en cours en fin d'année 2018 et le démarrage de nouveaux projets, notamment la construction de la première ligne du métro d'Abidjan et la réalisation du pont reliant les communes de Yopougon, d'Attécoubé et du Plateau.

En ce qui concerne les réformes mises en œuvre à fin juin 2019 pour améliorer le climat des affaires, elles ont porté notamment sur (i) la réalisation des formalités d'entreprises en ligne avec la génération d'un identifiant unique, (ii) la mise en place d'une plateforme de raccordement à l'électricité, (iii) la mise en ligne des informations sur la propriété foncière, (iv) la réduction des coûts et des délais de jugement des litiges commerciaux et (v) la réduction des délais d'exécution des actions dans le cadre de l'octroi du permis de construire.

Ces réformes améliorent l'attractivité du pays et incitent les opérateurs économiques nationaux et étrangers à investir davantage.

Dans ce contexte, au premier semestre 2019, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré 8 547 entreprises créées contre 7 423 au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de 15,1%. Le volume des intentions d'investissements privés

agrées par le CEPICI est ressorti à 263 milliards sur la période sous revue.

Par ailleurs, le PS-Gouv est rentré dans sa phase d'accélération au premier trimestre de l'année 2019. Il vise l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les réalisations du premier semestre 2019 comparées à celles de la période correspondante de 2018 sont présentées ci-dessous.

Dynamisme de l'agriculture d'exportation

Le secteur primaire a enregistré une dynamique favorable dans l'agriculture d'exportation, en raison de l'exécution du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2), des réformes dans les différentes filières agricoles, de l'appui des Partenaires au développement et de conditions climatiques favorables. Ainsi, les productions de cacao (+9,9%), de caoutchouc (+15,6%), de coton (+29,5%), de banane (+23,4%), d'ananas (+11,8%) et de sucre (+0,7%) ont progressé, tandis que celles du café (-20,5%) et de noix de cajou (-18,1%) ont reculé.

La noix de cajou a subi des difficultés de commercialisation liées à la baisse des prix internationaux.

Hausse des activités dans le secteur secondaire

Les activités du secteur secondaire ont poursuivi leur raffermissement observé au début de l'année 2019. La production industrielle s'est améliorée de 7,4%, portée par l'augmentation de l'activité des industries extractives (+20,7%), des industries manufacturières (+5,7%) et de la branche « Electricité, gaz et eau » (+6,4%). S'agissant des activités industrielles hors extraction, elles se sont raffermies de 5,8%.

Quant au BTP, il a progressé de 7,4%, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre de projets structurants.

Bonne dynamique du secteur tertiaire

Dans le **secteur tertiaire**, toutes les composantes se sont affichées en hausse. Ainsi, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail (+6,8%), le trafic voix (+13,4%) dans les télécommunications, le transport routier (+7,6), le nombre total de passagers dans l'aérien (+6,1%) ainsi que le trafic global de marchandises dans le maritime (+12,0%) et le ferroviaire (+3,0%) se sont accrus.

Leger renchérissement des prix à la consommation

En moyenne sur le premier semestre 2019, les prix à la consommation ont enregistré une légère augmentation de 0,8% résultant de la progression simultanée des prix des « produits non alimentaires » de 0,6% ainsi que des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,2%.

Le taux d'inflation en moyenne sur les douze (12) derniers mois s'est situé à 0,7%, largement en deçà de la norme communautaire UEMOA de 3%.

Emplois en progression

Dans le domaine de l'**emploi formel**, l'effectif de salariés s'est accru de 4,9%. Le nombre de nouvelles immatriculations dans le secteur privé s'est élevé à 40 963 contre 45 129 au premier semestre 2018.

Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales

La situation des finances publiques a été marquée par une bonne performance dans le recouvrement des recettes et dons qui sont ressortis à 2 562,6 milliards contre un objectif de 2 508,2 milliards, soit une plus-value de 54,4 milliards. Ce résultat est attribuable au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (+12,6 milliards) et des recettes non fiscales (+62,1 milliards), malgré des dons moins importants (-20,3 milliards). Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 2 926,8 milliards contre un objectif de 2 935,6 milliards, soit une sous-consommation de 8,8 milliards. Concernant spécifiquement les dépenses d'investissement, elles ont été exécutées à hauteur de 764,2 milliards pour un objectif de 753,2 milliards, soit engagement supplémentaire de 11,0 milliards. Comparés au premier semestre 2018, les investissements enregistrent une hausse de 7,2% (+51,1 milliards).

Il en est ressorti un déficit budgétaire de 364,2 milliards meilleur que le déficit prévisionnel de 427,3 milliards, soit un gain de 63,2 milliards. Ce déficit a été couvert par des opérations de financement, notamment le recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 988,4 milliards contre une prévision de 950,5 milliards.

Reprise de l'excédent commercial malgré la poursuite de la détérioration des termes de l'échange

Les échanges extérieurs hors biens exceptionnels ont été caractérisés en valeur par une hausse des exportations (+8,5%) et des importations (+5,1%). Le solde commercial a affiché un excédent de 961,8 milliards, en hausse de 22,1% par rapport à celui de juin 2018 (+705,7 milliards). Les prix à l'export sont restés en quasi-stabilité (+0,3%) tandis que les prix à l'import ont augmenté de 7,9%, induisant une détérioration des termes de l'échange de 9,2%.

Baisse des indices boursiers de référence

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a été marquée par la poursuite du recul des indices BRVM 10 (-23,2%) et BRVM composite (-26,4%) ainsi que de la capitalisation boursière composite (-11,1%).

La baisse des indices de la BRVM s'explique par (i) les prises de bénéfices des investisseurs après les fortes hausses observées sur la période 2012-2015, (ii) l'attractivité du marché des obligations et (iii) la désaffection des petits porteurs. Des actions sont en cours pour redynamiser le marché.

Poursuite de l'accroissement des crédits intérieurs

La situation monétaire à fin juin 2019 a été caractérisée par la progression de la masse monétaire au sens large (M2) de 7,9% (+715,8 milliards) portée par l'accroissement des créances nettes de l'Administration Centrale de 73,1% (+1 161,6

milliards) et des créances sur l'économie de 9,3% (+598,1 milliards) tandis que les actifs extérieurs nets ont baissé de 30,1% (-739,1 milliards). Le recul de cette dernière composante par rapport au niveau atteint à la même période de l'année 2018, est lié à une mobilisation plus importante de ressources par l'émission d'eurobond au mois de mars 2018.

Le taux d'intérêt moyen des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'est situé à 6,5%, en hausse de 0,3 point de pourcentage. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'accroissement de la durée moyenne des crédits de 2 mois pour s'établir à 22,7 mois sur le premier semestre 2019.

En conclusion, au premier semestre 2019, l'activité économique nationale a été portée par le dynamisme de tous les secteurs d'activités et a bénéficié d'un financement bancaire soutenu.

Le secteur primaire a tiré profit d'un bon niveau de production de l'agriculture d'exportation et la production vivrière devrait s'inscrire en hausse grâce à la mise en œuvre du PNIA 2. Les activités du secondaire ont connu une embellie à la fois au niveau de l'industrie et du BTP. Quant au secteur tertiaire, il a tiré avantage de la vitalité des secteurs primaire et secondaire.

La politique budgétaire est restée prudente et le déficit budgétaire a été contenu grâce notamment à l'amélioration des performances en matière de recouvrements des recettes intérieures.

L'inflation est maîtrisée, en relation avec le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers.

Les perspectives pour l'année sont favorables, grâce à l'accélération de l'exécution du PND 2016-2020 et du Programme Social du Gouvernement 2019-2020, à l'amélioration de la compétitivité ainsi qu'à l'accroissement des entreprises privées créées et du volume des investissements privés agréés au code des investissements.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, au premier semestre 2019, l'activité économique a évolué dans un environnement marqué par l'exacerbation des tensions commerciales entre les Etats-Unis et certains de leurs principaux partenaires, spécifiquement la Chine. Il est à noter également les incertitudes relatives aux modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et le regain des tensions géopolitiques. Bien que la croissance ait été plus forte que prévue dans certains pays avancés sur les six premiers mois de l'année 2019, la progression de l'activité économique mondiale a été timide par rapport aux prévisions, en raison des moindres performances enregistrées dans les pays émergents et dans les pays en développement.

Cette contreperformance de l'activité économique mondiale est en lien avec l'évolution modérée de l'investissement et de la demande de biens de consommation qui a affecté principalement le secteur de la manufacture.

Ainsi, l'économie mondiale devrait poursuivre son ralentissement en 2019, comme l'indiquent les dernières prévisions de juillet 2019 du Fonds Monétaire International (FMI) qui table sur une croissance du PIB mondial de 3,2% en 2019 contre prévision antérieure de +3,3%, après une réalisation de +3,6% en 2018.

I.1. PAYS AVANCÉS

Dans les **pays avancés**, la croissance a été plus élevée que prévue au premier semestre 2019, aux Etats-Unis. Par ailleurs, certains facteurs qui ont freiné l'activité économique dans la zone euro en 2018, notamment les modifications des normes d'émission pour les nouvelles automobiles, semblent s'être atténuées.

La projection révisée du taux de croissance du PIB de ces pays donne une progression de 1,9%, en amélioration de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision d'avril 2019. La révision à la hausse est principalement le fait de l'économie américaine.

En **effet**, le FMI a révisé la prévision de croissance des **Etats-Unis** à 2,6%, en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision d'avril 2019. L'économie

américaine bénéficierait de la robustesse des exportations et de l'accumulation des stocks, en dépit de la faiblesse de la demande intérieure.

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés (en %)

Pays	Réalisé 2018	Prévision 2019	
		PEM Avril 2019	Mise à jour des PEM Juillet 2019
Mondiale	3,6	3,3	3,2
Pays avancés	2,2	1,8	1,9
Etats Unis	2,9	2,3	2,6
Canada	1,9	1,5	1,5
Japon	0,8	1,0	0,9
Royaume-Uni	1,4	1,2	1,3
Zone Euro	1,9	1,3	1,3
Allemagne	1,4	0,8	0,7
France	1,7	1,3	1,3
Italie	0,9	0,1	0,1
Espagne	2,6	2,1	2,3

Source : FMI PEM juillet 2019

Au **Japon**, la croissance devrait atteindre +0,9% contre une prévision initiale de +1,0%. Cette révision à la baisse s'explique par la prise en compte de l'impact du relèvement du taux de la taxe à la consommation prévu en octobre 2019. Celui-ci devrait passer de 8% à 10%. Toutefois, la progression enregistrée au premier semestre est du fait d'une hausse de la production consécutive à une atténuation des importations.

Au **Royaume-Uni**, pour l'année 2019, la croissance du PIB est projetée à +1,3% contre +1,2% antérieurement. Cette révision à la hausse s'explique par des résultats meilleurs que prévu en début d'année grâce à l'accumulation de stocks pré-Brexit.

Au **Canada**, le FMI a maintenu inchangé la prévision de croissance de l'économie à 1,5%. Cependant, il existe une incertitude entourant les modifications d'accords commerciaux qui existent depuis de longue date entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Dans la **Zone Euro**, en dépit de la bonne performance réalisée au premier trimestre 2019 (+0,4% après +0,2% au

quatrième trimestre 2018) grâce à une demande intérieure robuste, en lien avec la progression de l'emploi et l'augmentation des salaires, les perspectives économiques s'avèrent moroses. Elles pâtissent de grandes incertitudes, liées notamment à la montée des tensions commerciales internationales, au risque d'un Brexit sans accord, à la vulnérabilité de certains marchés émergents et au regain des tensions géopolitiques.

Dans ce contexte, le FMI a maintenu la prévision de croissance de la zone à 1,3%. De façon spécifique, la croissance du PIB a été révisée à la baisse en Allemagne (+0,7% contre +0,8%) tandis qu'en France et en Italie, elle est restée inchangée respectivement à +1,3% et +0,1%. En Espagne, la prévision de croissance a été revue à la hausse de 0,2 point (+2,3% contre +2,1% précédemment).

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, la prévision de croissance de 2019 a été révisée à +4,1% contre +4,4% prévue en avril 2019. L'activité économique serait menacée notamment par les risques d'aggravation des tensions commerciales sino-américaines.

En **Chine**, les effets négatifs de la guerre commerciale et de l'affaiblissement de la demande extérieure ont accentué la pression sur une économie déjà plongée dans un ralentissement structurel. Le FMI, dans ses récentes prévisions fait ressortir une croissance 6,2% en 2019, soit 0,1 point de pourcentage de moins que la projection d'avril 2019.

En **Inde**, l'activité économique a été affectée en début d'année par de mauvaises performances des secteurs agricole et manufacturier. Au regard de ces éléments et de la dégradation attendue de la demande intérieure, le taux de croissance projeté a été révisé à 7,0% en 2019 contre un taux de +7,3% antérieurement prévu.

Au **Brésil**, l'activité économique s'est fortement dégradée, du fait des incertitudes persistantes relativement à l'approbation des réformes des retraites. Ainsi, le taux de croissance économique projeté pour 2019 a été révisé à +0,8%, en retrait de 1,3 point de pourcentage par rapport à la prévision réalisée au mois d'avril 2019.

Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Réalisé 2018	Prévision 2019	
		PEM Avril 2019	Mise à jour des PEM juillet 2019
Pays émergents	4,5	4,4	4,1
Chine	6,6	6,3	6,2
Russie	2,3	1,6	1,2
Brésil	1,1	2,1	0,8
Inde	6,8	7,3	7,0
Afrique subsaharienne	3,1	3,5	3,4
Nigéria	1,9	2,1	2,3
Afrique du sud	1,3	1,5	0,7

Source : FMI PEM juillet 2019

En **Russie**, le PIB a progressé modérément en début d'année 2019 sous l'effet de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, en lien avec la dépréciation du rouble et l'augmentation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 18% à 20%. Dans ce contexte, le FMI, dans ses récentes prévisions, prévoit une croissance de 1,2% en 2019, soit 0,4 point de pourcentage de moins que la projection précédente.

En **Afrique subsaharienne**, la prévision de croissance a été révisée à +3,4% contre +3,5% précédemment. Cette révision à la baisse proviendrait principalement de **l'Afrique du Sud** dont le PIB augmenterait de 0,7% contre un taux de +1,2% projeté au mois d'avril 2019. L'économie sud-africaine subit une faiblesse de la production agricole ainsi que l'impact négatif des grèves et des problèmes d'approvisionnement en énergie dans l'industrie minière. Cependant, la progression de l'activité économique de la région devrait restée supérieure à la réalisation de 3,1% en 2018. Cette évolution résulte principalement d'une croissance vigoureuse dans les pays pauvres en ressources naturelles. Au **Nigéria**, la mise en œuvre du Plan de relance et de croissance économique, axé sur l'industrialisation, devrait soutenir la croissance du PIB qui se renforcerait à +2,3% en 2019 après 1,9% en 2018.

✓ Pays de la zone UEMOA

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la croissance économique demeurerait vigoureuse en 2019. Selon les projections, le PIB de l'Union augmenterait de 6,7%, après s'être accru de 6,5% en 2018. La hausse serait portée par l'ensemble des pays principalement par la Côte d'Ivoire (+7,5%), le Sénégal (+6,9%), le Burkina Faso (+6,4%) et le Bénin (+7,6%). Le dynamisme économique serait impulsé par les secteurs tertiaire et secondaire.

Au niveau **des prix à la consommation**¹, le taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA ressortirait, en glissement annuel, à -0,3% à fin juin 2019, stable par rapport au mois précédent. Sur la base des réalisations des six premiers mois de 2019 et des prévisions sur le reste de l'année, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, se situerait à 0,5% en 2019 après une réalisation de 1,1% en 2018. Les prix à la consommation resteraient donc relativement stables, en ligne avec l'objectif du taux d'inflation communautaire de +3,0%.

Au niveau des **finances publiques**, un effort de maîtrise du déficit budgétaire est attendu en 2019. En effet, le déficit budgétaire de la zone UEMOA, base engagements et dons compris, est projeté à 2,9% du PIB, en deçà de la réalisation de 3,7% en 2018 et en ligne avec la norme communautaire cible fixée à 3,0% au maximum.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2018 (est. révisée)	Croissance du PIB en 2019 (proj.)
Bénin	6,5	7,6
Burkina Faso	6,6	6,4
Côte d'Ivoire	7,4	7,5
Guinée Bissau	3,8	6,3
Mali	4,7	4,9
Niger	6,5	6,8
Sénégal	6,7	6,9
Togo	4,9	5,1
UEMOA	6,5	6,7

Sources : Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA de juin 2019 ; DGE/DPPSE

Au niveau des **échanges extérieurs**², le solde commercial de l'UEMOA s'est nettement amélioré au premier trimestre 2019 avec un déficit qui s'est situé à 40,3 milliards contre un déficit de 175,2 milliards à la même période de l'année 2018. Cette réduction du déficit est en lien avec la progression des exportations (+4,8%), supérieure à celle des importations (+1,3%). Au terme de l'année 2019, le solde commercial de l'UEMOA devrait se situer à 30,4 milliards contre un excédent de 568,3 milliards l'année précédente.

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Evolution mitigée des principaux produits de base

En moyenne sur le premier semestre 2019, les cours des principales matières premières de la Côte d'Ivoire sont ressortis en baisse par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2018. En effet, les cours du cacao (-3,5%), du café (-13,1%), du coton (-11,3%), de l'huile de palme (-19,4%), du sucre (-1,6%), de l'or (-0,8%) et du pétrole brut (-6,6%) se sont contractés.

Le cours du cacao a pâti de l'abondance de l'offre de la récolte intermédiaire en Côte d'Ivoire qui a atteint un record de 600 000 tonnes contre environ 400 000 tonnes habituellement.

Le cours de l'huile de palme a reculé suite au ralentissement de la demande au niveau mondial en lien avec la faiblesse des cours de l'huile de soja, principale concurrente.

Concernant le pétrole brut, les cours ont affiché une baisse de 9,7% à fin juin 2019 passant de 71,2 dollars US le baril en mai 2019 à 64,3 dollars US le baril en juin 2019. Cette contraction s'explique par le repli de la demande mondiale et par la hausse des réserves américaines.

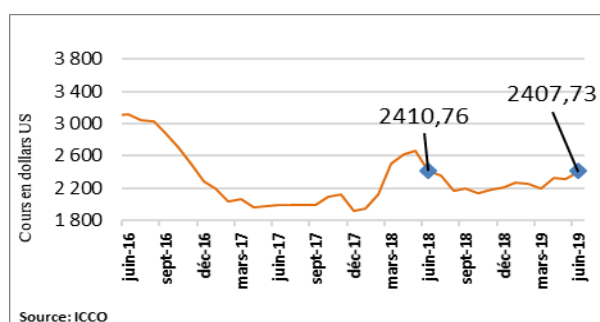
A contrario, le cours du caoutchouc a augmenté de 6,9%, sous l'effet de la baisse de la production mondiale. Cette baisse est consécutive à la nouvelle épidémie de la maladie de la chute des feuilles dans le sud de Sumatra en Indonésie.

¹ Note mensuelle de conjoncture dans les pays de l'UEMOA à fin juin 2019

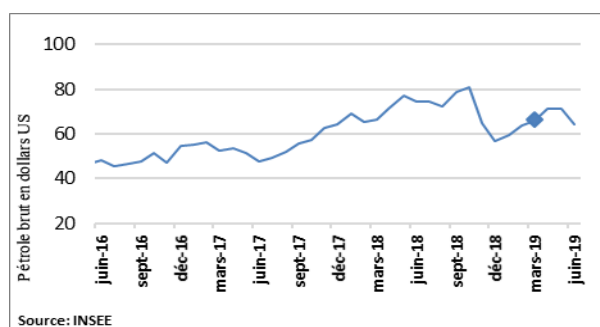
² <https://www.financialafrik.com/2019/06/23/uemoa-nette-amelioration-du-solde-commercial-au-premier-trimestre-2019/>

En évolution mensuelle, le cours du cacao s'est accru de 4,0% en juin 2019, passant de 2 315,1 dollars US la tonne en mai 2019 à 2 407,7 dollars US la tonne. Les prix du cacao ont profité de l'annonce conjointe par la Côte d'Ivoire et le Ghana de suspendre jusqu'à nouvel ordre leurs ventes sur la campagne 2020/21 et d'exiger un prix minimum de \$ 2 600 la tonne pour les prochaines ventes. Cette suspension a été levée au mois de juillet 2019 et les ventes ont repris.

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao



Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut



Dépréciation de l'euro par rapport aux principales devises

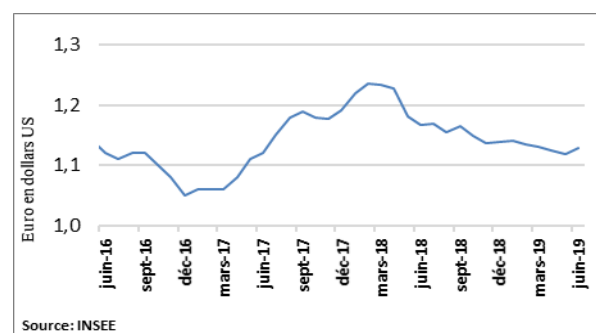
Sur le **marché des changes**, en moyenne sur le premier semestre de 2019 et comparativement à la même période de l'année précédente, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-6,7%), à la livre sterling (-0,7%), au yuan renminbi (-0,5%), au yen (-5,6%) et au dollar canadien (-2,6%). En revanche, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport au rand sud-africain (+7,8%).

Le retrait de l'euro face à ces devises de référence pourrait s'expliquer notamment par les anticipations de ralentissement de l'activité économique de la zone euro, suite à des publications de données économiques peu favorables. En effet, l'indice du sentiment économique dans la zone est descendu à 103,3 points en juin 2019,

après 105,2 au mois de mai, son plus bas niveau depuis août 2016, en raison d'une baisse de confiance dans les principaux pays de la région.

En évolution mensuelle, l'euro s'est apprécié face à la livre sterling (+2,2%), au yuan renminbi (+1,6%) et au dollar US (+1,0%) au mois de juin 2019 mais a replié par rapport au yen (-0,7%) et au dollar canadien (-0,3%). Le cours de l'euro a été impacté favorablement par l'annonce de l'assouplissement de la politique monétaire à travers de nouvelles baisses des taux directeurs ainsi que par la poursuite du programme d'achats de dettes,

Graphique 3 : Evolution du Cours de l'euro en dollar



II. CONJONCTURE NATIONALE

*L'analyse porte sur les données du premier semestre 2019, comparées à celles de la période correspondante de 2018, sauf indication contraire
Valeurs en FCFA*

Au plan national, l'environnement économique est favorable, en lien avec l'exécution des grands travaux publics inscrits dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, l'amélioration de la compétitivité, ainsi que l'accroissement des entreprises privées créées et des investissements privés agréés au code des investissements. L'activité économique bénéficie également de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement 2019-2020 (PS-Gouv).

La Côte d'Ivoire a enregistré, au deuxième trimestre 2019, un gain de compétitivité, par rapport au premier trimestre 2019 et au second trimestre 2018. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) a reculé 1,34% et 4,85% comparé respectivement au premier trimestre 2019 et au second trimestre 2018 respectivement. Cette performance résulte principalement de la dépréciation de l'Euro par rapport au dollar et de la bonne maîtrise de l'inflation au cours du deuxième trimestre 2019

Conformément à sa vision, le Gouvernement continue la réalisation de projets structurants. Ainsi, les travaux d'infrastructures déjà en cours en fin d'année 2018 se poursuivent et de nouveaux projets ont démarré, notamment la construction de la première ligne du métro d'Abidjan et la réalisation du pont reliant les communes de Yopougon, d'Attécoubé et du Plateau. Il est prévu également la construction de trois échangeurs dans la commune de Cocody. En outre, le Gouvernement poursuit ses efforts visant à accroître l'offre de logements sociaux, économiques et de standing.

En ce qui concerne l'amélioration de la Gouvernance, outre le programme de réformes en lien avec la Doing Business, la Côte d'Ivoire s'est engagée depuis l'année 2016 au respect des obligations qui incombent aux pays membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), une initiative pour la promotion de la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. La seconde phase des réformes du Plan d'action national du PGO sur la période 2018-2020, elle comporte dix (10) engagements qui mettent l'accent sur

l'accès à l'information, la pluralité d'expression, l'ouverture des données, la lutte contre la corruption, la transparence budgétaire, l'éducation et la santé.

Les réformes réalisées à fin juin 2019, en vue de l'amélioration du climat des affaires, ont porté notamment sur (i) la réalisation des formalités d'entreprises en ligne avec génération d'un identifiant unique ; (ii) la mise en place d'une plateforme de raccordement à l'électricité ; (iii) la mise en ligne des informations sur la propriété foncière ; (iv) la réduction des coûts et des délais de jugement des litiges commerciaux ; et (v) la réduction des délais d'exécution des actions dans le cadre de l'octroi du permis de construire. Ces réformes améliorent l'attractivité du pays et incitent les opérateurs économiques nationaux et étrangers à investir davantage. L'objectif pour le Gouvernement étant de faire du secteur privé le moteur de la croissance tout en favorisant la transformation structurelle de l'économie à travers l'industrialisation et la promotion du secteur tertiaire.

Dans ce contexte, au premier semestre 2019, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré 8 547 entreprises créées contre 7 423 au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de 15,1%. Par ailleurs, le volume des intentions d'investissements privés agréées par le CEPICI est ressorti à 263 milliards.

Dans le but de soutenir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et accroître leur contribution à la création de la richesse, le Gouvernement envisage l'adoption d'un statut de l'entrepreneur. Ce statut a pour objectif de permettre à l'ivoirien, qui n'a pas de grands moyens et qui n'a pas forcément besoin d'un grand financement, de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet d'investissement. La mise en place d'un fonds de soutien de 20 milliards est prévue pour permettre d'équiper et d'encadrer les entrepreneurs.

De plus, en vue de favoriser l'accès aux services financiers, les autorités ivoiriennes ont procédé au

lancement de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), le 26 juin 2019 à Abidjan. Cette stratégie vise à améliorer l'accès des jeunes, des femmes, des populations rurales, des promoteurs des Petites et Moyennes Entreprises (PME), des artisans et des planteurs aux financements, à travers l'élargissement de la gamme des produits financiers et leur adaptation aux attentes des populations.

Au niveau social, PS-Gouv 2019-2020 est rentré dans sa phase d'intensification au premier trimestre de l'année 2019. Il vise (i) à fournir aux populations des services de santé efficaces, (ii) à faciliter l'accès et le maintien des enfants à l'école, (iii) à favoriser l'accès, à un coût abordable, des populations aux services essentiels tels que le logement, l'énergie, l'eau potable et le transport, et (iv)

à améliorer l'employabilité ainsi que l'accès à un emploi décent et stable pour les jeunes et les femmes.

Ainsi, les dépenses de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités sociales se sont établies à 1 192,9 milliards de FCFA à fin juin 2019, en dépassement de 111,3 milliards de FCFA par rapport à l'objectif-plancher de 1 081,6 milliards de FCFA. Le Gouvernement a également adopté en Conseil des Ministres du mercredi 08 mai 2019, une nouvelle ordonnance relative à la concurrence concernant les produits de grande consommation. Elle vise à préserver le pouvoir d'achat du consommateur par la réglementation des prix de ces produits.

Encadré : le Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) en marche

En vue de renforcer l'impact social des interventions du Gouvernement, un Programme Social du Gouvernement, dénommé PS-Gouv, couvrant la période 2019-2020 a été institué par le décret n°2019-184 du 06 mars 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement dudit programme. Le PS-Gouv vise à rendre la croissance plus inclusive en améliorant le bien-être de la population grâce au renforcement de leur pouvoir d'achat et à un service public mieux accessible, efficace et de qualité. Plus spécifiquement, sa mise en œuvre devrait permettre de fournir aux populations des services de santé efficaces, faciliter l'accès et le maintien des enfants à l'école, favoriser l'accès à un coût abordable des populations aux services essentiels tels que le logement, l'énergie, l'eau potable et le transport, et à améliorer l'employabilité ainsi que l'accès à un emploi décent et stable pour les jeunes et les femmes.

Ainsi, le PS-Gouv 2019-2020 se décline en 156 actions prioritaires comprenant 12 projets phares à impact large et rapide. Il s'agit notamment du renforcement du programme de gratuité ciblée, de l'opérationnalisation progressive de la Couverture Maladie Universelle, de l'intensification et de l'élargissement de la couverture des bénéficiaires du programme de filets sociaux productifs, du développement d'activités d'autonomisation en faveur des jeunes et des femmes, de la baisse du tarif social de l'électricité, du renforcement du programme d'accès à l'eau potable en milieu rural et de l'accélération du programme des logements sociaux.

En ce qui concerne le volet **éducation**, il s'agira de couvrir les déficits en personnel enseignant par le recrutement de 10 300 enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire. Ainsi, ont été lancés des concours spéciaux sur toute l'étendue du territoire. Les résultats sont attendus dans le mois d'août 2019.

Au niveau de l'accès à **l'électricité**, la baisse du tarif social d'électricité de 20% entrée en vigueur depuis janvier 2019, a bénéficié à 930 910 ménages au 31 mai 2019. De plus, le Programme d'Electrification Rurale (PRONER) a permis de connecter 169 localités au réseau électrique à fin juin 2019.

S'agissant du programme d'accès à **l'eau potable**, l'objectif du PS-Gouv est de garantir le fonctionnement continu d'environ 21000 Pompes à Motricité Humaine (PMH) sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, à fin juin 2019, les principaux résultats obtenus se résument comme suit : (i) le diagnostic a été finalisé pour l'ensemble du réseau, (ii) les premières commandes de pièces ont été passées et (iii) le déploiement général des équipes devrait permettre de réhabiliter 500 PMH (Pompes à Motricité Humaine) avant fin septembre 2019.

Concernant le volet **santé**, l'accent est mis sur la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Programme Elargi de Vaccination et la Gratuité ciblée. Ainsi, au 30 juin 2019, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) a déployé ses outils de gestion dans 581 centres de santé sur les 725 identifiés pour le démarrage de la CMU. Le Programme Elargi de Vaccination a vu ses moyens renforcés permettant ainsi à 406 339 enfants d'être vaccinés du 1^{er} avril au 31 mai 2019 au titre de la 1^{ère} dose du vaccin Pentavalent (Penta1), soit une couverture de 96,8%. Dans le cadre de la gratuité ciblée, à fin juin 2019, la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique a mis à la disposition des hôpitaux, 204 700 kits d'accouchement, 15 955 kits de césarienne, 8 055 kits d'anesthésie générale et 7275 kits de rachianesthésie.

S'agissant des **infrastructures routières**, à fin juin 2019, 15 871 km de route ont été traitées sur les 24 000 km. En ce qui concerne la tranche de 16 232 km, le processus d'appel d'offres est en cours.

Concernant le **Programme des filets sociaux**, depuis le premier trimestre 2019, il prend en compte 50 000 bénéficiaires sur un objectif du Gouvernement d'augmenter le nombre de bénéficiaires à au moins 100 000 ménages à fin décembre 2019.

Enfin, au niveau de l'**employabilité des jeunes et des femmes**, l'objectif du PS-Gouv est d'atteindre une capacité d'insertion de 500 000 jeunes à terme. A fin juin 2019, 12 806 jeunes ont bénéficié d'opportunités. En outre, pour améliorer l'autonomisation des jeunes et des femmes, le Gouvernement, à travers le projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel, vise la sensibilisation 303 912 personnes sur la santé sexuelle et la reproduction.

En conclusion, les activités du PS-Gouv bénéficient aux populations principalement les plus vulnérables. Les acquis déjà obtenus seront renforcés par mise à en œuvre d'actions importantes les mois à venir, notamment : (i) l'organisation de la distribution des tables bancs, la formation des enseignants recrutés et la mise à disposition des latrines prévues avant la rentrée scolaires 2019-2020, (ii) la livraison des logements sociaux de la cité ADO et de Bingerville, (iii) l'exécution diligences requises pour le démarrage effectif de la CMU à compter du 1^{er} octobre 2019, (iv) la poursuite de la mise sous tension des localités électrifiées et (v) la réhabilitation d'au moins 500 pompes à motricité humaine et l'entretien de 4500.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré une embellie à fin juin 2019. Il a tiré profit de l'exécution en cours du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) couvrant la période 2018-2025, des réformes entreprises dans les différentes filières agricoles, de l'appui des partenaires au développement et de conditions climatiques assez favorables.

Bonne dynamique de l'agriculture d'exportation

L'agriculture d'exportation a évolué favorablement, portée par la progression des productions de cacao, de caoutchouc, de banane, d'ananas, de sucre et de coton, tandis que celles du café et de noix de cajou ont reculé.

La production de **cacao** s'est établie à 951 773 tonnes à fin juin 2019, en hausse de 9,9%. Cette embellie est attribuable aux conditions climatiques favorables, à l'entrée en production de nouvelles exploitations, ainsi qu'aux effets des actions mises en œuvre par le Conseil Café Cacao (CCC) en faveur de l'amélioration de la productivité et de la production. Les actions du CCC, à travers l'exécution du programme « Quantité, Qualité, Croissance (2QC) », ont concerné le rajeunissement des cacaoculteurs avec l'installation de 1000 jeunes agriculteurs, la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, la lutte contre la maladie à virus Swollen Shoot ainsi que la distribution de semences

améliorées, de produits phytosanitaires et de sacherie brousse.

Concernant le « Swollen Shoot », dans le cadre de la coopération Côte d'Ivoire-Ghana, un programme commun de lutte contre la maladie a été lancé en janvier 2018 dans les zones de productions frontalières pour une durée de trois ans. L'objectif est de supprimer 100 000 ha de vergers infectés et éviter ainsi la contagion de nouveaux vergers. Les deux pays bénéficient à cet effet, d'un soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 600 millions de dollars US.

En outre, dans le cadre de cette coopération, les deux pays qui fournissent plus de 60% de l'offre mondiale en fèves, ont démarré les négociations avec les grands importateurs afin de parvenir à un prix minimum d'achat du cacao de 2 600 dollars la tonne. Ce niveau de prix permettrait d'assurer une rémunération décente pour les cacaoculteurs.

Dans le même cadre, la Côte d'Ivoire a rapproché son système de commercialisation de celui du Ghana, passant des enchères quotidiennes à des contrats directs, de gré à gré, avec les grands acheteurs internationaux et à une plus grande présence sur le marché spot. Ce changement a permis d'avoir des prix à l'export plus élevés. Ainsi, pour la campagne 2019-2020 qui s'ouvrira en octobre 2019, le prix bord champ du cacao pourrait augmenter comparé à son niveau actuel.

Pour la campagne intermédiaire en cours, le prix bord champ du cacao a été fixé à 750 FCFA, en hausse de 7,1% par rapport à la campagne précédente.

La production de **café** s'est située à 92 797 tonnes en recul de 20,5%. Ce repli est dû à un repos végétatif après un bon niveau de production atteint en 2018. Cependant, la filière bénéficie des efforts du CCC dans le cadre du programme de relance du café dont l'objectif est de porter la production à 200 000 tonnes par an à terme. Des actions d'amélioration de la productivité sont menées à travers le recape des vieux vergers et la distribution de semences améliorées. En outre, le CCC continue de promouvoir le label « origine Côte d'Ivoire » à travers la valorisation du café « Terroir ».

Le prix garanti bord champ du café pour la campagne 2019 est resté inchangé à 750 F/Kg.

La production de **coton graine** a enregistré une hausse de 29,5% pour s'établir à 360 049,2 tonnes. Ce niveau de réalisation permet à la Côte d'Ivoire d'occuper désormais le rang de 3ème producteur africain après le Mali et le Bénin. La filière bénéficie des effets du zonage industriel démarré en 2016. Ce système de gestion de la filière coton consiste en la délimitation de zones exclusives d'activités pour les sociétés cotonnières.

Le zonage a permis une planification pluriannuelle de leurs investissements qui peuvent ainsi aller au-delà de la simple fourniture d'intrants aux producteurs et couvrir les matériels de production agricole comme les animaux de trait et les attelages. Le zonage industriel a également permis la mutualisation par les entreprises cotonnières de leurs dispositifs de production et de distribution de semences.

Ces actions, associées à des prix d'achat aux producteurs stables, ont suscité l'engouement des producteurs dont le nombre est passé de 88 522 à 102 860 entre 2018 et 2019, avec un accroissement des superficies cultivées qui ont atteint 392 131 hectares contre 327 204 hectares en 2018. En outre, les rendements et la qualité de la fibre ivoirienne se sont nettement améliorés. La campagne 2018-2019 s'est achevée en mai 2019 et celle de 2019-2020 devrait débuter en décembre 2019.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(en tonnes)	6 mois 2018	6 mois 2019	Variation (%)	Prévision de croissance annuelle** (%)
Cacao	866 605,5	951 773,0	9,9	-3,0
Café	116 738,0	92 797,0	-21,5	-11,3
Caoutchouc	262 431,4	303 447,0	15,6%	-16,4
Coton graine	278 080,3	360 049,2	29,5	9,7
Noix de cajou	658 551,8	572 931,0	-18,1	5,1
Ananas	22 480,0	25 137,3	11,8	0
Banane	200 295,1	247 164,9	23,4	2,5
Sucre	111 829,1	112 662,3	0,7	2,0
Bois en grumes	512 680,1	646 218,3	26,0	-4,0

Source : DGE, OPA, MINADER

La production de **caoutchouc** a enregistré une hausse de 15,6% pour se hisser à 303 447,0 tonnes. Cette bonne tenue s'explique d'une part, par l'entrée en production de nouvelles plantations et d'autre part, par une plus grande saignée en relation avec le regain des prix sur le marché international. Cependant cet accroissement de la production se heurte à une insuffisance des capacités d'usinage de la filière. En effet, en dépit d'une amélioration du taux de transformation qui est passé à 84% au premier semestre 2019 contre 80,2% en 2018, il reste en deçà du taux de transformation antérieur de 100%.

Ainsi, des difficultés de commercialisation persistent du fait de cette insuffisance des capacités de transformation installées et du durcissement des conditions d'exportation « des fonds de tasse frais »

Concernant la **banane dessert**, la production s'est accrue de 23,4% pour se hisser à 247 164,9 tonnes. Ce bond de la production est expliqué par les conditions climatiques favorables, les effets du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) financé par l'UE, l'exécution de la stratégie gouvernementale pour le secteur de la banane et la hausse des investissements destinés au secteur.

La stratégie gouvernementale de relance de la filière bananes vise un objectif de production de 500 000 tonnes par an. Elle est bâtie autour des quatre axes suivants :

- la poursuite de la réduction du coût de revient des plantations destinées à l'exportation vers l'Europe ;

- la relance de la production de petits planteurs ;
- le développement du marché local et sous régional ;
- la poursuite de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de la préservation de l'environnement.

La Côte d'Ivoire constitue actuellement la première origine africaine sur le marché européen et concentre près de 25% du total des exportations de bananes des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) vers le marché Européen. Toutefois, la filière banane est confrontée à une abondance de la production mondiale qui incite la grande distribution en Europe à faire pression pour la baisse des prix. En outre, les pays ACP sont confrontés à une concurrence accrue des bananes d'origine latino-américaine du fait de la réduction tendancielle des droits d'entrée des bananes ne provenant pas des pays ACP sur le marché de l'UE.

La production d'**ananas** s'est établie à 25 137,3 tonnes en progression de 11,3%. La filière semble enregistrer un regain de vitalité après plusieurs années de morosité. Elle bénéficie du développement d'une nouvelle variété aux meilleures qualités gustatives et au rendement plus élevé (le MD2) par les chercheurs de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan ainsi que des conditions climatiques favorables. En outre, la filière pourrait se consolider grâce à la mise en place d'unités de transformation industrielle pour la mangue et l'ananas prévue dans le Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI). Financé par la BAD, le PARCSI vise à renforcer la compétitivité des entreprises ivoiriennes dans un contexte de libéralisation des échanges et à promouvoir la filière fruits et légumes. Ces deux filières sont prioritaires dans la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE), en raison de leur potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois. Le projet comprend trois composantes, à savoir : (i) l'appui à la mise à niveau et à la promotion de la filière fruits et légumes, (ii) l'appui au renforcement des capacités des structures d'appui au secteur industriel et (iii) la gestion efficiente du projet.

La production de **sucre** se redresse après un repli sur les cinq premiers mois de l'année 2019. Elle progresse de 0,7% pour atteindre 112 662,9 tonnes. La filière sucrière

bénéficie de l'appui de l'UE à travers le Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gestion Environnementale et de la Production de canne villageoise sur les complexes sucriers. Cependant, elle est confrontée à la vétusté des installations industrielles qui affecte sa compétitivité. Par ailleurs, les conditions du marché du sucre demeurent extrêmement difficiles avec une production mondiale abondante et des prix bas. Cette situation constitue une incitation aux importations frauduleuses de sucre et une menace pour le marché des entreprises productrices nationales. Ce contexte défavorable entrave la réalisation des investissements prévus par les entreprises nationales pour porter la production à 300 000 tonnes en 2023.

Le volume de **noix de cajou** commercialisé s'est établi à 572 931,0 tonnes à fin juin 2019, en baisse de 18,1% après une contraction de 30,9% à fin mai 2019. La commercialisation se redresse après un début de campagne difficile. En effet, la filière subit la baisse des prix des amandes de cajou qui s'est répercutée sur l'ensemble de la chaîne de valeurs. La filière pâtit également de la forte augmentation de la production mondiale des noix de cajou qui a atteint 3,8 millions de tonnes pour une demande de 3,7 millions de tonnes de noix brutes. Dans ce contexte, il est enregistré une contraction des prix intérieurs dans la quasi-totalité des pays africains et des difficultés à respecter les prix minimums officiels fixés.

Afin de stabiliser les prix proposés aux agriculteurs, le Gouvernement ivoirien a engagé des actions, notamment la recherche de circuits alternatifs d'écoulement de la production à travers la signature de contrats de vente avec de grands importateurs vietnamiens.

La transformation locale de la spéculacation devait permettre d'augmenter la valeur ajoutée perçue localement, de stabiliser les prix aux producteurs et d'améliorer les conditions de vie de paysans de façon durable. Cependant, le taux de transformation demeure encore faible, à moins de 10%, en raison de certaines contraintes liées à la faiblesse du rendement des postes de transformation, aux problèmes de disponibilité et d'entretien des équipements, au manque de formation des acteurs et ouvriers ainsi qu'au manque de financement.

Le taux de transformation devrait toutefois s'améliorer avec la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde, financé par la Banque mondiale. Le projet porte sur l'appui à l'investissement privé dans l'infrastructure post-récolte et de transformation (Aménagement de zones industrielles dédiées/ Construction et réhabilitation d'entrepôts de stockage), le développement d'équipementiers au niveau national, l'octroi de subventions à coûts partagés pour l'achat d'équipements performants, la formation des acteurs de la filière et la promotion des récépissés d'entreposage de l'anacarde.

Ce projet, au coût total de 141 milliards, est financé à hauteur de 107 milliards par la Banque mondiale. Des financements additionnels de 20 milliards et 14 milliards doivent provenir respectivement du secteur privé et de l'Etat.

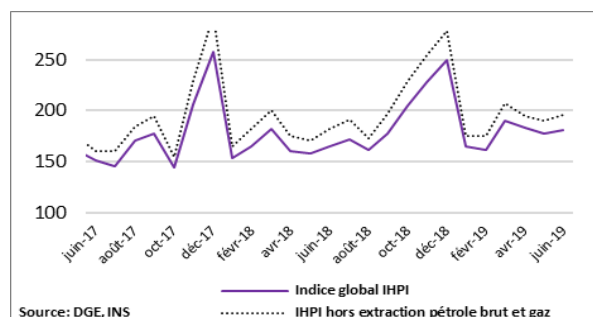
II.1.b. Secteur secondaire

A fin juin 2019, le secteur secondaire a poursuivi son raffermissement, affichant des augmentations de 7,4% de l'activité industrielle et du BTP.

✓ *Activité industrielle en hausse*

L'activité industrielle a progressé grâce à la bonne orientation des industries manufacturières (+5,7%) et des activités de la branche « électricité, gaz et eau » (+6,4%) ainsi que des industries extractives (+20,7%). Hors extraction, l'activité industrielle s'est accrue de 5,8%.

Graphique 4 : Indice harmonisé de la production industrielle



○ *Activité extractive en hausse*

L'activité des **industries extractives** a enregistré un accroissement provenant à la fois de la sous-branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités

annexes » (+19,9%) et des « autres activités extractives » (+33,9%).

La branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » a tiré avantage du rebond de la production de pétrole brut.

En effet, la production de **pétrole brut** s'est affichée à 6 935,4 milliers de barils au terme du premier semestre 2019, en hausse de 24,2% comparativement à fin juin 2018. Cette performance est en lien notamment avec la hausse de la production du champ CI-40 (représentant 74,5% de la production totale) de 45,4% grâce aux investissements entamés au dernier trimestre 2018 pour améliorer le rendement des différents puits. Toutefois, les productions des champs CI-11, CI-26 et CI-27 restent en baisse de 24,9%, 13,6% et 7,0%, respectivement.

La reprise des investissements sur les différents champs pétroliers a été favorisée par le redressement du cours du baril de pétrole de 33,8% en moyenne au premier semestre 2018, en glissement annuel. La période 2019-2023 sera marquée par d'importantes activités sur le bassin sédimentaire ivoirien pour accroître la production pétrolière. Il s'agit notamment (i) de la réalisation de nouvelles phases de développement sur les blocs CI-40 et CI-26, (ii) de la couverture sismique 2D de la zone de transition de l'onshore et l'offshore peu profond et (iii) de la mise en production des gisements situés sur les blocs CI-202 (Gazelle), CI-525 (Kudu) et CI-523 (Eland). Pour la période 2019-2023, les investissements prévus sur les blocs en exploitation sont estimés à 2 693,886 millions de dollars US.

Quant à l'**extraction gazière**, elle est ressortie à 1 063 647 milliers de mètres cubes contre 1 114 300 milliers de mètres cubes au premier semestre 2018, soit un retrait de 4,5%. Ce repli s'explique par la faible demande des centrales thermiques qui sont en baisse de régime du fait de la préférence des acteurs du secteur pour l'électricité de source hydraulique moins onéreuse et disponible en quantité suffisante.

S'agissant des « autres activités extractives », elles ont bénéficié de la bonne santé de l'extraction minière ainsi que de la production de sable (+125,5%) et de gravier (+28,2%), en relation avec la réalisation des projets

d'infrastructures publics. Elles ont également enregistré une progression de l'extraction du manganèse et de l'or.

La production de **manganèse** a affiché une forte hausse de 44,3% avec une production de 584 710,4 tonnes contre 405 168,3 tonnes à fin juin 2018. Le manganèse a tiré avantage de l'embellie des cours sur les marchés mondiaux.

L'extraction **aurifère** a augmenté de 11,2% pour ressortir à 14 200,3 kg au terme du premier semestre 2019. Le secteur aurifère devrait connaître une réelle consolidation de ses activités les mois à venir, en relation avec l'octroi d'un nouveau permis d'exploitation minière pour le projet de Yaouré. Cette nouvelle mine devrait nécessiter un investissement de 265 millions de dollars. Le gisement est estimé à 1,36 million d'onces et l'exploitation devrait s'étendre sur 8,5 années.

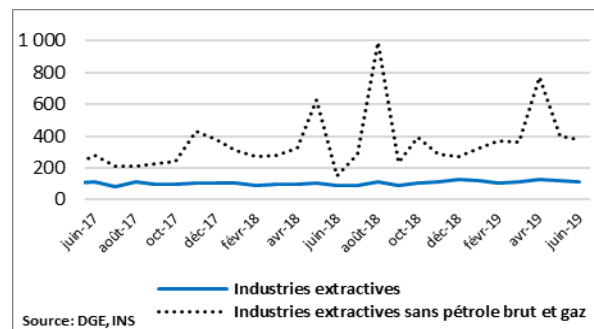
La production aurifère tirerait également avantage de l'augmentation attendue du prix sur le marché international, dans un contexte d'accentuation des risques pesant sur l'économie mondiale. En effet, l'or est utilisé comme valeur refuge en cas de ralentissement de l'activité économique. Ainsi, au mois de juin 2019, le cours de l'or est monté à 1359 dollars contre 1283,9 dollars le mois précédent.

L'impact de ces évolutions favorables a été amoindri par les contractions des productions de diamant et de nickel latérique.

Par contre, l'extraction de **diamant** a reculé de 34,7% pour s'établir à 2 378,9 carats. Cette contraction est expliquée par la déplétion naturelle des mines et par le manque de recherche de nouveaux sites d'exploitation.

La production de **nickel latéritique** s'est située à 308 927,0 tonnes, en régression de 33,9%. Toutefois, la découverte du gisement de 60 millions de tonnes de réserve de nickel dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, devrait ouvrir de nouvelles perspectives de développement minier et accroître les investissements et la production dans le secteur.

Graphique 5 : Indice de production des industries extractives



○ Progression des activités manufacturières

Le **secteur manufacturier** est ressorti en hausse de 5,7%, porté par les activités des « industries agroalimentaires et tabac » (+8,1%), des « industries du bois et meubles » (+10,4%), des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » (+2,8%), des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » (+3,9%) et des « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » (+0,7%). Par contre, les « industries métalliques » (-26,6%), les « industries textiles et cuir » (-4,9%) ainsi que la « fabrication de machines et matériel de tous types » (-6,5%) se sont contractées.

La production des « **industries agroalimentaires et tabac** » s'est améliorée sous l'impulsion de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+7,1%) et de la « fabrication de produits à base de tabac » (+29,3%), en lien avec les actions mises en œuvre pour améliorer le taux de transformation locale des productions agricoles.

Les « **industries du bois et meubles** » ont enregistré une bonne évolution des sous-branches « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+6,1%) et « fabrication de meubles ; activités de fabrication non classées ailleurs » (+11,0%).

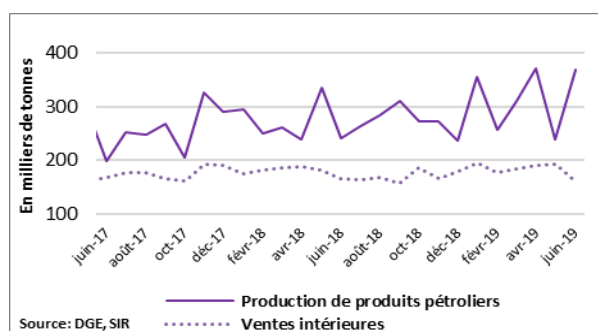
L'augmentation de l'activité des « **industries du papier, carton et édition, imprimerie** » provient des sous branches « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+2,5%) et « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+3,1%).

Les « **industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction** » ont tiré avantage de la hausse des activités du BTP.

Les « **industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques** » ont bénéficié de la bonne tenue de la sous-branche « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+6,6%) dont l'impact a été amoindri la contraction de l'activité des sous-branches « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-4,6%) et « Fabrications de produits chimiques » (-1,1%).

La production des **produits pétroliers** s'est accrue de 17,3% pour atteindre 1 901 129,6 tonnes. Elle est soutenue à la fois par la demande intérieure (+2,9%) et les ventes à l'exportation (+28,7%). La hausse de la production de produits pétroliers a concerné notamment le gasoil (+15,3%), le super (+21,8%) et le fuel-oil (+139,0%). Par ailleurs, la progression de la consommation de produits pétroliers notamment de l'essence (+8,6%) et du gasoil (+6,9%) atteste du dynamisme du transport routier.

Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers

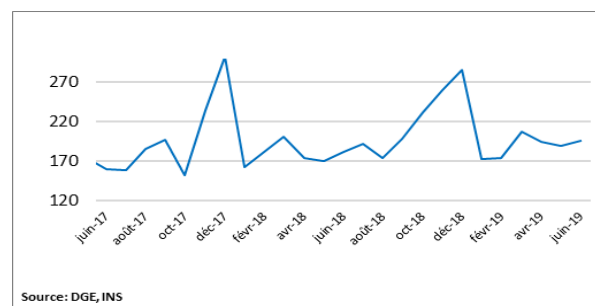


En ce qui concerne les branches en repli, les « **industries textiles et cuir** » ont subi la baisse des sous-branches « travail de cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de chaussures » (-7,0%) et « fabrication de textiles » (-2,2%), malgré la hausse de la branche « fabrication d'articles d'habillement, préparation et teinture des fourrures » (+8,4%).

La contraction des « **industries métalliques** » est imputable à la fois aux sous-branches « fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux » et « métallurgie, fonderie » qui baissent respectivement de 24,4% et 37,8%.

L'activité de « **fabrication de machines et matériels de tous types** » s'est contractée sous l'effet de la baisse des sous-branches « construction de véhicules automobiles » (-43,8%) et « fabrication de machines et de matériels électriques » (-2,4%).

Graphique 7 : Indice de production du secteur manufacturier



○ Hausse de la production d'énergies et eau

L'indice de la production de la branche « **électricité, gaz et eau** » a affiché un accroissement de 6,4% grâce à l'augmentation à la fois de la « production et distribution d'électricité » de 5,2% et du « captage, traitement et distribution d'eau » de 9,4%.

Suivant sa tendance haussière, la production nette d'**électricité** est ressortie en hausse de 5,2% au premier semestre de l'année 2019 pour s'établir à 5 359,7 Gwh. Cette évolution a été soutenue principalement par les ventes intérieures en accroissement de 9,6%, portées à la fois par la consommation de basse tension (+11,9%) et de moyenne tension (+6,9%). Les exportations connaissent une légère reprise de 0,6%.

L'embellie de la production d'électricité provient de celle de source hydraulique (+49,2%) tandis que la production de source thermique (-6,4%) a continué de fléchir. L'hydroélectricité a bénéficié de l'accroissement de la production du barrage de Soubré (+61,3%) et des autres barrages existants (+30,6%). Quant à la production d'électricité de source thermique, elle subit la préférence pour l'hydroélectrique moins onéreuse.

✓ Hausse des activités du BTP

L'indicateur avancé du BTP a progressé de 7,4% par rapport à la période correspondante de 2018, en accélération comparé à la hausse de 4,2% enregistrée à fin mai 2019. Cette évolution s'explique par de la mise en œuvre des investissements publics dans les infrastructures et du dynamisme des activités du bâtiment.

Il s'agit notamment de la poursuite des travaux (i) de construction de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, (ii) d'élargissement du boulevard de Marseille, (iii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iv) de

réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (v) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la Lagune Ebrié, (vi) de construction du stade olympique d'Ebimpé, (vii) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (viii) de construction de la première ligne du métro d'Abidjan, et (ix) de la réalisation du pont reliant les communes de Yopougon, d'Attécoubé et du Plateau. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme d'entretien routier se poursuit dans les grandes villes, plus particulièrement à Abidjan, et les travaux de réalisation du pont reliant les communes de Cocody et du Plateau ont démarré.

Le secteur du bâtiment continue de bénéficier de la volonté du Gouvernement d'accroître l'offre de logements pour répondre aux besoins de la population. Ainsi, le 18 juin 2019, un protocole d'accord a été signé avec "Shelter Afrique" pour la construction de 3 000 logements sociaux à Abidjan.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a connu une évolution globalement favorable au premier semestre 2019.

✓ *Bonne tenue des ventes dans le commerce de détail*

Au terme des six premiers mois de l'année, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail a progressé de 6,8% du fait de la bonne tenue des ventes dans la quasi-totalité des branches. En effet, à l'exception des « produits d'équipement du logement », dont les ventes ont reculé de 8,9%, l'ICA s'est accru dans toutes les autres branches.

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », les ventes ont augmenté de 2,4%, en lien avec le regain des ventes de véhicules neufs (+1,1%) ainsi que des ventes de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+7,8%).

L'ICA des « produits pétroliers » a augmenté de 7,5%, grâce aux volumes consommés des carburants super et gasoil (+7,6%).

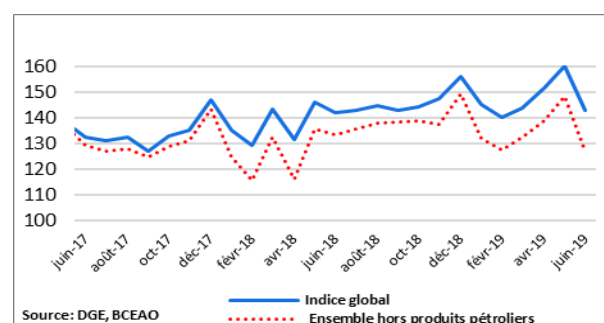
Les ventes de produits de l'alimentation se sont également accrues de 6,4%, portées par les « produits non

transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+8,4%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabac » (+6,3%).

L'ICA des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » s'est consolidé de 12,6% du fait de la hausse des ventes dans les rayons « produits pharmaceutiques et médicaux » (+12,2%) et « parfumerie et produits de beauté » (+20,6%).

Les ventes de « textiles habillement, articles chaussants et cuirs » (+20,1%) et de « produits divers » (+5,7%) se sont également raffermies.

Graphique 8 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Hors produits pétroliers, l'ICA a progressé de 6,3%.

✓ *Maintien du dynamisme dans le transport*

Le secteur des transports est marqué par la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

○ *Bonne tenue du transport aérien*

Le trafic aérien a poursuivi son expansion observée ces dernières années, en lien avec le dynamisme de l'activité économique, les investissements réalisés au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan et de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire. Ainsi, au terme du premier semestre 2019, le nombre de passagers transportés a progressé de 6,1% pour s'établir à 1 053 162.

S'agissant du nombre de passagers commerciaux qui exclut notamment les membres d'équipage, il s'est accru de 7,0% pour se situer à 947 403, porté par l'ensemble des destinations.

En effet, le trafic national a progressé de 45,6%, bénéficiant de la réouverture de l'aéroport de San Pedro depuis mars 2018 et du développement d'aérodromes et de pistes d'atterrissage à travers les différentes villes de

l'intérieur du pays. Au premier semestre 2019, il a représenté 4,7% du trafic global contre 3,5% il y a un an.

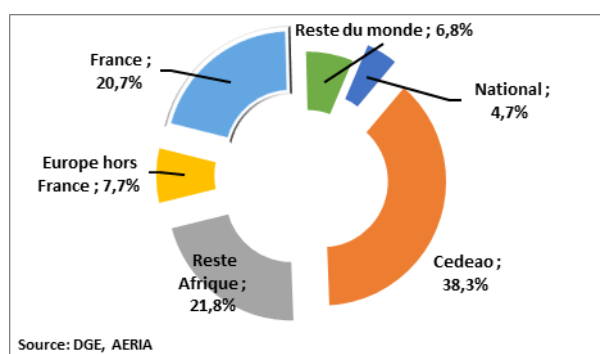
Concernant le trafic vers l'Afrique, il s'est renforcé de 3,5%, en relation avec la progression des trafics vers la CEDEAO (+0,2%) et le reste de l'Afrique (+9,9%).

Le trafic hors Afrique s'est également bonifié grâce aux trafics vers l'Europe, l'Amérique du Nord et le Reste du Monde qui ont affiché des hausses respectives de 6,8%, 411,5% et 6,7%. La forte augmentation du trafic vers l'Amérique du Nord est due à l'ouverture de la ligne directe vers les USA depuis mai 2018.

S'agissant de la structure du trafic, elle reste globalement inchangée, dominée par les destinations CEDEAO, (38,3%), Europe (28,4%) dont la France (20,7%) et « reste de l'Afrique » (21,8%). Toutefois, le trafic national et celui vers le Reste du Monde ont légèrement augmenté leur part, passant de 3,5% à 4,7% et de 6,0% à 6,8% respectivement.

Les principales compagnies du trafic aérien sont AIR COTE D'IVOIRE (365 348 passagers; 38,6%), AIR FRANCE (135 913 passagers; 14,3%) et CORSAIR (60 174 passagers; 6,4%). Cependant, le nombre de passagers transportés par AIR France a baissé (-0,8%) au profit de certaines compagnies telles que CORSAIR INTERNATIONAL dont le nombre de passagers s'est accru de 29,4%.

Graphique 9 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination au premier trimestre 2019



○ Consolidation du trafic routier

Le transport terrestre s'est accru de 7,6% au vu de la consommation de gasoil et de super. Cette évolution traduit la poursuite du dynamisme de l'activité économique nationale.

○ Embellie du transport maritime

Le **transport maritime** a confirmé sa bonne tenue qui dure depuis le début de l'année aussi bien au niveau du port d'Abidjan que celui de San Pedro. Le volume du trafic global de marchandises s'est affiché à 15 753 721 tonnes à fin juin 2019, en augmentation de 12,0% par rapport à la période correspondante de 2018.

Au **port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises s'est consolidé de 10,0% pour s'afficher à 13 199 489 tonnes. Cette progression est portée par le dynamisme à la fois des activités de transit (+18,3%), du trafic national (+9,2%) et du transbordement (+13,9%).

Le trafic national doit sa bonne tenue à l'ensemble de ses composantes, à savoir les marchandises générales, les produits pétroliers et les produits de pêche dont le trafic croît de 8,3%, 11,9% et 1,3% respectivement.

La hausse du trafic de marchandises se ressent aussi bien au niveau des quantités de marchandises exportées (+17,5%) que de celles importées (+6,3%).

L'activité du port d'Abidjan tire profit des investissements réalisés, principalement de l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi qui permet la circulation de navires plus grands. Par ailleurs, des projets d'accroissement des capacités du port sont en cours de réalisation. Il s'agit de la construction d'un second terminal à conteneurs et de la création d'un terminal céréalière.

Au niveau du **Port de San Pedro**, le trafic global de marchandises s'est accru de 23,7% pour s'afficher à 2 554 232 tonnes. Cette hausse provient aussi bien au niveau du transbordement (+9,5%) que des activités hors transbordement (+27,5%). S'agissant des échanges commerciaux, ils ont été marqués par un accroissement des importations et des exportations de 6,6% et 21,2% respectivement.

Le port de San Pedro confirme ainsi la tendance haussière de ses activités observée depuis le début de l'année 2019 du fait des nombreux efforts consentis afin d'améliorer sa compétitivité. En effet, en attendant la réalisation des travaux d'extension et de modernisation du port, plusieurs actions commerciales ont été mises en œuvre afin de

capter de nouveaux produits à fort potentiel qui n'y transitaient pas. Il s'agit entre autres de l'engrais, de l'amande de cajou, du nickel et du manganèse. Le port de San Pedro représente, à fin juin 2019, 16,2% du trafic maritime contre 14,7% un an plus tôt.

- **Consolidation du transport ferroviaire**

Le **transport ferroviaire** a conservé sa bonne orientation avec un trafic global de marchandises en progression de 3,0% pour s'afficher à 509 757 tonnes. Cette bonne tenue résulte d'une hausse cumulée du trafic national (+2,8%) et du trafic entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (+3,0%).

Cette dynamique devrait être maintenue, voire renforcée en relation avec la réalisation des travaux de rénovation du réseau ferroviaire sur l'axe Abidjan – Ouagadougou. Ce projet comporte le renouvellement complet de la voie sur l'axe Abidjan-Ouagadougou, la rénovation de plusieurs gares ainsi que les travaux d'assainissement le long de la ligne et dans les gares. Il comporte également le renouvellement et la modernisation du parc roulant ainsi que des équipements industriels lourds des ateliers de maintenance. A la fin de la première phase des travaux, la ligne de chemin de fer devrait permettre de transporter 1 million de tonnes de marchandises et plus de 300 000 voyageurs par an. À terme, la quantité de marchandises transportées devrait atteindre 5 millions de tonnes, dont 3 millions de tonnes de manganèse.

- ✓ **Hausse du volume d'activité dans les TIC**

Au niveau des télécommunications, depuis le détachement effectif de l'Émetteur de Monnaie Électronique dénommée "Orange Money Côte d'Ivoire" (OMCI), ayant un statut d'établissement financier, de la société de téléphonie « Orange Côte d'Ivoire », cette dernière ne perçoit plus que des revenus issus de l'utilisation de son réseau par OMCI, alors que par le passé elle exploitait elle-même l'activité de monnaie électronique.

Ainsi, au terme du premier semestre 2019, le chiffre d'affaires global du secteur, hors Orange Money, a reculé de 3,7%, sous les effets conjugués d'une contraction du chiffre d'affaires du trafic voix de 11,5% et d'un accroissement des chiffres d'affaires de l'internet mobile

ainsi que du mobile money de 40,7% et 23,0% respectivement.

Le fléchissement du chiffre d'affaires du « trafic voix », malgré la hausse du volume de trafic, s'explique essentiellement par la tendance baissière des prix moyens constatés.

En effet, dans la téléphonie mobile, le volume du « trafic voix » s'est globalement accru de 13,4%, porté principalement par le trafic vers les autres réseaux mobiles nationaux qui a progressé de 62,9%. Les trafics intra réseau (+6,0%) et vers l'international (+1,5%) ont connu des hausses plus modérées.

A contrario, les prix moyens constatés, résultant de la consommation effective des usagers et comprenant l'ensemble des effets du marché à savoir les bonus et les offres exceptionnelles ont connu un fléchissement du fait des nombreuses offres promotionnelles. Ainsi, au niveau du trafic voix, le prix moyen constaté des communications intra réseau en FCFA/Min s'est affiché à 11,43 au premier trimestre 2019 contre 16,3 un an plus tôt. Celui des communications extra réseau est passé de 42,71 à fin mars 2018 à 22,5 sur la même période de l'année 2019.

II.1.d. Prix à la consommation

- ✓ **Progression contenue des prix à la consommation**

En moyenne sur le premier semestre 2019, les prix à la consommation ont augmenté modérément de 0,8% du fait de la hausse simultanée des prix des produits alimentaires de 1,2% et des produits non alimentaires de 0,6%. La hausse contenue des prix est expliquée par le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers et des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement.

- ✓ **Accroissement des prix des produits alimentaires**

Les produits alimentaires ont enregistré une hausse des prix de 1,2% consécutive à la progression des prix des « céréales non transformées » (+0,1%), des « lait-fromages-œufs » (+2,4%), des « légumes frais » (+4,8%), des « tubercules et plantains » (+4,2%), des « huiles et graisses » (+0,4%), des « viandes » (+0,6%), et des

« fruits » (+0,4%). Ces hausses ont été atténuées par la baisse des prix des « poissons » (-0,7%).

✓ *Progression des prix des produits énergétiques*

L'indice des prix des produits énergétiques s'est élevé de 0,5%, en dépit du repli du prix de sa composante « électricité, gaz et autres combustibles » de 1,6%.

✓ *Hausse des prix des produits manufacturés*

L'indice des prix des produits secondaires a progressé de 0,8% en raison de l'accroissement des prix des « articles d'habillement » (+1,1%), des « chaussures » (+1,0%), des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (+2,3%), des « outillages et autres matériels pour la maison et le jardin » (+0,3%), des « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+0,1%), et des « appareils ménagers » (+1,1%). Cette hausse a été amoindrie par le reflux des prix des « articles de ménages en textiles » (-0,9%) et des « verrerie, vaisselle et ustensiles pour le ménage » (-0,3%).

✓ *Hausse des prix des services*

Les prix des services se sont accrus de 1,5% impulsés par la hausse des prix des fonctions « loisirs et cultures » (+0,7%), « transports » (+0,8%), « santé » (+0,4%), « biens et services divers » (+1,1%), « communication » (+0,7%), « enseignements » (+1,5%), et « restaurants et hôtels » (+0,3%).

La hausse des prix de la fonction « santé » provient de celle des « produits, appareils et matériels médicaux » (+0,1%), des « services hospitaliers » (+0,4%) et des « services ambulatoires » (+1,4%).

Les prix de la fonction « loisirs et culture » ont progressé, portés par l'augmentation des prix des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (+1,7%), « autres articles et matériels de loisirs » (+0,2%) et « services récréatifs et culturels » (+1,4%). Cette hausse a été amoindrie par le recul des prix des groupes « matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image » (-1,4%) et « forfaits touristiques » (-2,7%).

Les prix de la fonction « restaurants et hôtels » se sont accrus en lien avec la hausse des prix des « services

d'hébergement » (+2,9%) et des « services de restauration » (+0,2%).

La fonction « transport » a connu une hausse des prix attribuable à celle des groupes « achat de véhicules » (+1,2%) et « services de transport » (+0,8%) ainsi que des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+0,6%).

Au niveau de la fonction « enseignement », les prix ont renchéri, favorisés par l'accroissement des prix de l'« enseignement supérieur » (+1,6%), de l'« enseignement post-secondaire non supérieur » (+2,7%), de « l'enseignement préélémentaire et primaire » (+0,3%) et de l'« enseignement secondaire » (+0,7%).

En moyenne sur les douze derniers mois, le taux d'inflation s'est situé à 0,7% en dessous de la norme communautaire fixée à 3%.

II.1.e. Emplois formels

Le secteur de l'emploi moderne est marqué par une augmentation du nombre de salariés de 4,9% pour atteindre 1 046 858. Cette progression résulte d'une hausse des effectifs de 5,1% dans le privé et de 3,9% dans le public.

En ce qui concerne les créations brutes d'emplois, le secteur privé a enregistré 40 963 nouvelles immatriculations contre 45 129 un an plus tôt. Les principaux secteurs créateurs d'emplois sont le commerce (11 687 emplois), l'industrie manufacturière (6 675 emplois) et le BTP (5 000 emplois) qui totalise respectivement 28,5%, 16,3% et 12,2% des emplois bruts créés.

La question de l'emploi demeure une priorité pour le Gouvernement au regard des différentes actions menées pour faire reculer le chômage, notamment celui des jeunes et des femmes ainsi que des personnes en situation d'handicap. Au nombre des actions engagées figurent les programmes de Travaux à Hautes Intensité de Main d'œuvre (THIMO) qui ciblent principalement les individus peu ou non qualifiés. Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes THIMO du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC), deux études ont été réalisées afin d'évaluer leur impact sur les bénéficiaires. Ces études ont révélé notamment qu'à

court terme, le programme THIMO accroît légèrement la part des bénéficiaires en emploi, leur temps de travail et les oriente fortement vers des emplois salariés plus rémunérateurs.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin juin 2019, la situation des finances publiques est caractérisée par une plus-value sur les recouvrements des recettes et dons, et une régulation des dépenses totales par rapport aux objectifs initiaux.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes et dons sont ressortis à 2 562,6 milliards contre un objectif de 2 508,2 milliards, soit une plus-value de 54,4 milliards. Ce résultat est attribuable au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (+12,6 milliards) et des recettes non fiscales (+62,1 milliards) notamment les recettes de services (+20,5 milliards) et la redevance téléphonie cellulaire (+19,2 milliards).

▣ Recouvrement satisfaisant des recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont affichées à 2 099,8 milliards contre un objectif de 2 087,2 milliards, dégageant ainsi une plus-value de 12,6 milliards. Cette évolution est attribuable principalement à la performance de la fiscalité de porte (+13,7 milliards).

Comparées au premier semestre 2018, les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 123,0 milliards. Les éléments explicatifs des réalisations par rapport aux objectifs se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures sont ressorties à 1 093,7 contre un objectif de 1 095,5 soit une moins-value de 1,8 milliards. De façon spécifique :

- l'impôt BIC pétrole et gaz s'affiche à 49,6 milliards contre un objectif de 23,2 milliards soit une plus-value d'environ 26,4 milliards. Ce dépassement est lié au paiement de 18,2 milliards d'arriérés dus par PETROCI, ainsi qu'au recouvrement de 21,3 milliards au titre d'un enlèvement de pétrole brut ;
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a été recouvrée à hauteur de 238,3 milliards contre une prévision de

232,8 milliards, soit une plus-value de 5,5 milliards. Cette embellie est attribuable au recouvrement auprès du secteur énergie d'arriérés d'impôts de 10 milliards ;

- les taxes sur boisson et tabac affichent un écart positif de 1,5 milliards de FCFA, avec un niveau de recouvrement de 26,1 milliards de FCFA pour une prévision de 24,6 milliards de FCFA, en raison de la hausse de 1 point du taux de la taxe d'une part, et d'autre part, des mesures de lutte contre la contrebande sur les cigarettes ;
- les impôts sur les revenus des capitaux mobiliers se sont affichés à 32,8 milliards contre un objectif de 20,1 milliards, soit une plus-value de 12,8 milliards résultant des paiements anticipés de l'IRVM de certaines entreprises. Ces paiements n'étaient pas attendus initialement au premier semestre 2019 ;
- les impôts sur les revenus et salaires se sont situés à 273,6 milliards contre 280,6 milliards, soit une moins-value de 7,0 milliards, liée aux ponctions faites sur les salaires des enseignants grévistes et à une moindre création brute d'emplois dans le secteur privé au cours du premier semestre 2019.
- l'Impôt Foncier est ressorti à 30,6 milliards contre un objectif de 34,3 milliards, soit une moins-value de 3,7 milliards qui résulterait principalement de l'insuffisance de la mise en œuvre des mesures dans le cadre des travaux pour le Renforcement du recouvrement de l'Impôt Foncier.

Au niveau de la fiscalité de porte

Prévues à 877,7 milliards, les recettes douanières se sont affichées à 891,4 milliards, soit une plus-value de 13,7 milliards. Les explications par rubriques sont les suivantes :

- Au niveau des droits et taxes à l'importation, il est noté une plus-value sur l'ensemble de ses composantes, notamment :
 - les taxes sur les marchandises générales (+5,9 milliards). Ce bon résultat s'explique essentiellement par la hausse des prix unitaires (+4,5%) par rapport aux prévisions induisant un niveau des mises à la consommation en valeur plus

élevé que prévu (1 779,1 milliards contre un objectif de 1 771,3 milliards) ;

- les produits pétroliers (+14,5 milliards). La plus-value enregistrée sur les produits pétroliers s'explique par le niveau de la taxation du gasoil et des mises à la consommation. La taxation ressort à 161,0 francs/litre pour le gasoil contre une prévision initiale de 157,1 francs/litres, soit un excédent de 3,94 francs/litre. La taxation du super carburant ressort déficitaire de 1,69 francs/litres avec une réalisation de 174,57 francs/litres pour une prévision de 176,26 francs/litre).

- Au niveau des taxes à l'exportation, il ressort une moins-value de 6,7 milliards. Cette contre-performance est due essentiellement à la baisse des exportations de noix de cajou (une réalisation de 460 155 tonnes pour un objectif de 544 929 tonnes). Par ailleurs, le prix CAF moyen pratiqué sur la noix de cajou est en deçà de la valeur initiale prévue (une réalisation de 583,16 FCFA/kg pour une prévision de 666,38 FCFA/kg).

☐ Les recettes non fiscales

Elles ont été recouvrées à hauteur de 331,9 milliards pour une prévision de 269,8 milliards, soit une plus-value de 62,1 milliards. Cette performance est due au bon niveau de recouvrement des cotisations sociales (+12,7 milliards), aux paiements de 19,2 milliards au titre des licences de télécommunications et au paiement de 20,5 milliards des commissions sur les transferts non initialement prévus au titre des recettes de services.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin juin 2019, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 2 926,8 milliards contre un objectif de 2 935,6 milliards, soit une économie de 8,8 milliards. Cet écart est lié (i) au niveau d'exécution des dépenses de personnel moins que prévu de 12,9 milliards et (ii) à une sous-consommation de 15,7 milliards des subventions et transferts principalement les transferts éducatifs.

Les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- **les dépenses de personnel** ont été exécutées à hauteur de 844,4 milliards contre un objectif de 857,3 milliards, soit une économie de 12,9 milliards, expliquée principalement par l'application de la mesure de suspension des salaires des enseignants grévistes, ainsi que le retard observé dans la transmission de certains dossiers de premier mandatement ;
- **les Subventions et transferts** ont été accordés à hauteur de 169,4 milliards pour une prévision initiale de 185,2 milliards. Il ressort une sous-consommation de 15,7 milliards due au retard dans l'exécution de la subvention allouée aux écoles privées ;
- **les intérêts sur la dette** ont été payés à hauteur de 311,2 milliards et sont globalement en adéquation avec les objectifs du programme. Les intérêts sur la dette intérieure se chiffrent à 112,9 milliards pour un objectif de 104,4 milliards tandis que ceux sur la dette extérieure enregistrent 198,3 milliards pour une prévision de 206,5 milliards ;
- **les dépenses d'investissement**, ont été effectuées à hauteur de 764,2 milliards, pour un objectif de 753,2 milliards, soit un engagement complémentaire de 11,0 milliards. Ces dépenses ont été financées à 51,1% sur les ressources intérieures et 48,9% sur les ressources extérieures. S'agissant des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures, elles se sont élevées à 390,5 milliards contre un objectif de 399,2 milliards, soit un taux d'exécution de 97,8%. Quant aux dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, elles ont été réalisées à hauteur de 373,7 milliards pour un objectif de 354,1 milliards, dont 322,1 milliards d'emprunts-projets et 51,6 milliards de dons-projets.

II.2.c. Financement

A fin juin 2019, le déficit budgétaire est ressorti à 364,2 milliards contre un niveau prévisionnel de 427,3 milliards, soit un effort de contraction du déficit budgétaire de 63,2 milliards.

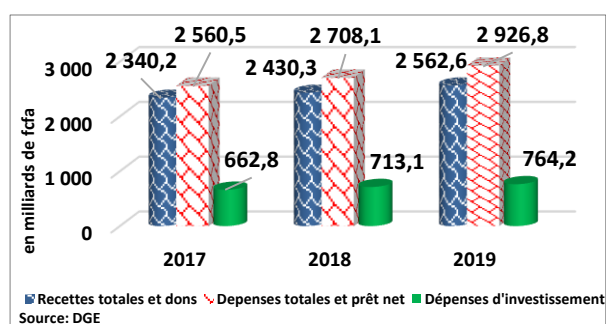
Ce déficit budgétaire et d'autres opérations ont été financés par le recours aux marchés monétaire et financier

pour un montant de 988,4 milliards contre un niveau prévisionnel de 950,5 milliards. Ces émissions comprennent des bons du trésor de 420,4 milliards, des emprunts obligataires de 202,8 milliards des obligations du trésor de 214,2 milliards ainsi que des prêts en devises étrangères de 150,9 milliards mobilisés sur le marché international.

L'amortissement de la dette publique s'est établi à 720,9 milliards pour un niveau attendu de 636,9 milliards. Il se compose de 516,1 milliards de dette intérieure et de 204,8 milliards de dette extérieure.

Concernant la dette fournisseur, l'Etat a effectué l'apurement des restes à payer au titre de 2018 pour un montant de 176,5 milliards depuis la fin du mois d'avril 2019.

Graphique 10 : Indicateurs des finances publiques à fin juin



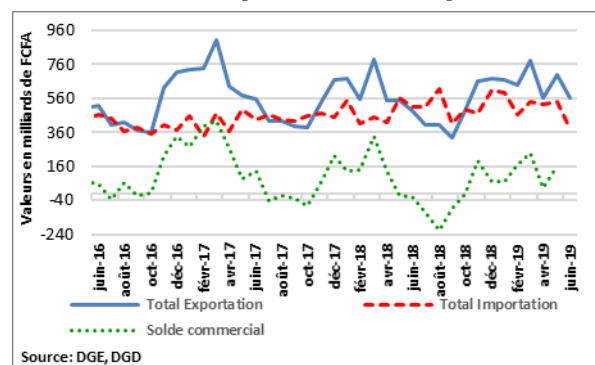
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

A l'issue du premier semestre 2019, les *échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels* ont été marqués en valeur par une hausse des exportations (+8,5%) et des importations (+5,1%). Les exportations ont progressé sous l'effet combiné d'une hausse des volumes (+24,4%) et d'une quasi-stabilité des prix (+0,3%). Quant aux importations, elles ont profité à la fois d'une hausse des volumes (+2,8%) et des prix (+7,9%).

De ces évolutions, a résulté un excédent commercial de 961,8 milliards, en accroissement de 22,1% par rapport à l'excédent enregistré à fin juin 2018. Le taux de couverture des importations par les exportations est ressorti à 128%, en hausse de 3,9 points de pourcentage par rapport à fin juin 2018.

Concernant les termes de l'échange, ils se sont amenuisés de 9,2%.

Graphique 11: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



Le commerce extérieur devrait bénéficier, à compter du 1^{er} juillet 2019, de l'opérationnalisation du programme de vérification de la conformité des marchandises à destination de la Côte d'Ivoire. Ce programme vise à faciliter les échanges, à réduire les possibilités de fraude, de contrefaçon dans les opérations d'importation et à améliorer la sécurité et la qualité des marchandises importées conformément aux normes et spécifications ivoiriennes.

✓ Exportations

Hausse en valeur des ventes à l'extérieur, impulsées notamment par une progression des volumes

La hausse de 8,5% en valeur des exportations résultent de la bonne tenue des ventes de produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (+3,9%), des « produits de la première transformation » (+19,3%), des produits manufacturés (+13,6%) et des produits miniers (+30,1%). Les volumes exportés de ces quatre groupes de produits se sont accrus respectivement de 2,3%, 5,7%, 124,2% et 27,4%.

Les produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » ont bénéficié notamment d'une progression en valeur des ventes de cacao fèves (+12,8%), de café vert (+29,5%), de banane (+16,4%), de graines de coton (+51,3%), de graines d'oléagineux (+35,5%) et de coton masse (+28,0%).

Les « produits de la première transformation » ont été impulsés principalement par la hausse des ventes de cacao transformé (+12,2%) et des « autres produits de la première transformation » (+20,3%).

Les **produits manufacturés** ont tiré profit de l'accroissement des ventes de « papiers, cartons et produits de l'édition » (+11,6%), de « tissus en coton » (+10,5%) et de « véhicules automobiles » (+31,6%).

Les **produits miniers** ont bénéficié d'une bonne tenue des exportations de pétrole brut (+35,3%), de manganèse (+46,8%) et d'or (+20,8%).

✓ *Importations*

Progression en valeur des importations, portées notamment par la hausse des prix

La hausse en valeur des importations de 5,1% à fin juin 2019, provient essentiellement de l'augmentation en valeur des achats de biens de consommation (+4,5%) et de biens intermédiaires (+12,3%), en dépit d'une baisse des achats de biens d'équipement (-4,9%).

Les importations de **biens de consommation** en valeur ont été tirées par la hausse des commandes de produits alimentaires (+6,7%) et des « autres biens de consommation » (+3,0%). Les produits alimentaires ont concerné essentiellement le riz (+4,7%), le blé tendre (12,3%), les boissons (+12,3%), les « graisses et huiles végétales ou animales » (+49,1%), les « sucre et sucrerie » (+20,4%) et les « viandes et poissons en conserve » (+16,9%). Les « **autres biens de consommation** » ont porté sur les chaussures (+17,5%), les friperies (+41,8%), les « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (+11,3%), les ouvrages en caoutchouc (+16,8%) et les « produits divers des industries chimiques » (48,7%).

Quant aux achats de **biens intermédiaires**, ils ont été impulsés notamment par l'approvisionnement en « fer, fonte, acier et ouvrage en acier » (+17,3%), en produits métalliques (+41,6%), en engrais (+159,6%), en clinker (+18,8%), en coton (+26,8%) et en « autres matériaux de construction » (+38,6%). Les achats de pétrole brut ont progressé seulement de 0,5% en valeur, sous l'effet combiné d'une baisse des volumes (-11,6%) et d'une hausse des prix (+13,6%).

En ce qui concerne les importations de **biens d'équipement**, leur fléchissement provient principalement du retrait en valeur des approvisionnements en machines électriques (-11,1%), en

« instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie » (-14,6%), en « matériels de transport navigation maritime » (-67,9%) et en « matériels pour voies ferrées » (-81,8%).

✓ *Structure des échanges commerciaux de biens*

Prédominance des produits primaires dans les exportations

A fin juin 2019, la structure des exportations est restée quasiment identique à celle de la même période de 2018. Les ventes en valeur de produits à l'extérieur ont été dominées par les produits primaires (65,3%) et les produits transformés (34,7%).

Les produits primaires exportés comprennent essentiellement les produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (75,3%), notamment le cacao fèves (43,7%).

Par rapport à fin juin 2018, la part des produits transformés s'est effritée de 0,4 point de pourcentage au profit des produits primaires.

Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 6 mois 2018-2019

	2018	2019
Exportations hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Produits primaires	64,9%	65,3%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,8%	0,8%
Agriculture d'exportation	79,3%	75,3%
<i>dont: cacao fèves</i>	<i>42,3%</i>	<i>43,7%</i>
<i>dont: noix de cajou</i>	<i>19,2%</i>	<i>12,7%</i>
Produits miniers	19,9%	23,7%
<i>dont: pétrole brut</i>	<i>8,5%</i>	<i>10,6%</i>
<i>dont: Or</i>	<i>9,6%</i>	<i>10,6%</i>
Produits transformés	35,1%	34,7%
1ère Transformation	47,6%	52,9%
<i>dont: Cacao transformé</i>	<i>28,0%</i>	<i>29,3%</i>
Conserves et Préparation Alimentaires	3,9%	3,2%
Produits manufacturés	48,5%	51,3%
<i>dont: Produits pétroliers</i>	<i>28,4%</i>	<i>28,3%</i>

Source : DGE, DGD

Au niveau des produits primaires, la part de l'agriculture industrielle et d'exportation a fléchi de 4 points de pourcentage, sous l'effet combiné d'un retrait des ventes de noix de cajou (-6,5 points de pourcentage) et d'une hausse des commandes de cacao fèves (+1,4 point de pourcentage). Quant aux exportations de produits miniers,

elles se sont accrues de 3,8 points de pourcentage, tirées par les ventes de pétrole brut (+2,1 points de pourcentage) et d'or (+1,0 point de pourcentage).

Quant aux produits transformés, ils ont enregistré une hausse des ventes en valeur des « produits de la première transformation » (+5,3 points de pourcentage), notamment le cacao transformé (+1,3 point de pourcentage). La part des « conserves et préparations alimentaires » a reculé de 0,6 point de pourcentage et celle des produits manufacturés s'est accrue de 2,8 points de pourcentage. Les ventes en valeur de produits pétroliers sont restées quasiment stables.

Importations dominées par les biens de consommation

A l'instar du premier semestre 2018, le premier semestre 2019 a été marqué par une prépondérance des achats en valeur de biens de consommation dans les importations. En effet, les biens de consommation représentent près de la moitié (49,6%) des achats de biens à l'extérieur. Les parts des biens intermédiaires et des biens d'équipement se sont affichés respectivement à 33,2% et 17,2%.

Par rapport à fin juin 2018, les parts des différents biens de consommation dans les importations sont restées quasiment identiques.

Quant aux achats en valeur de biens intermédiaires, ils se sont accrues de 1,1 point de pourcentage. Mais cette hausse voile la baisse de la part des importations de pétrole brut (-4,6 points de pourcentage).

Concernant les biens d'équipement, leur proportion s'est effritée de 1,8 point de pourcentage, sous l'effet d'un retrait des commandes de machines électriques (-1,5 point de pourcentage).

Le pétrole brut (39,4%) et les « fer, fonte, acier et ouvrages en acier » (17,5%) sont les principales composantes des importations de biens intermédiaires.

En ce qui concerne les biens d'équipement, les machines mécaniques occupent la première place (45,8%).

Tableau 6 : Structure des importations en valeur 6 mois 2018-2019

	2018	2019
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	49,9%	49,6%
Produits alimentaires	41,3%	42,2%
<i>dont: Poissons</i>	<i>10,1%</i>	<i>10,2%</i>
<i>Riz</i>	<i>11,5%</i>	<i>11,5%</i>
Autres biens de consommations	58,7%	57,8%
<i>dont: Produits pétroliers</i>	<i>17,6%</i>	<i>17,3%</i>
Biens intermédiaires	31,1%	33,2%
<i>dont: Pétrole brut</i>	<i>44,0%</i>	<i>39,4%</i>
<i>Fer, fonte, acier et ouvrages en</i>	<i>16,8%</i>	<i>17,5%</i>
Biens d'équipement	19,0%	17,2%
<i>dont: Machines mécaniques</i>	<i>43,7%</i>	<i>45,8%</i>
<i>Machines électriques</i>	<i>23,8%</i>	<i>22,3%</i>
<i>Matériels de transport routier</i>	<i>19,1%</i>	<i>19,7%</i>

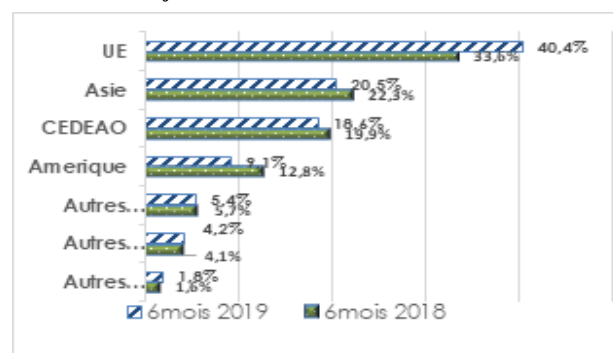
Source : DGE, DGD

✓ **Répartition géographique des échanges**

L'Union Européenne en tête des clients de la Côte d'Ivoire

A l'issue des six (6) premiers mois de l'année 2019, l'Union Européenne (40,4%), l'Asie (20,5%), la CEDEAO (18,6%) et l'Amérique (9,1%) ont constitué les principales destinations (88,6%) des **produits ivoiriens**. Les exportations en valeur vers l'Union Européenne se sont accrues de 6,8 points de pourcentage. Quant aux exportations à destination de l'Asie, de la CEDEAO et de l'Amérique, elles se sont contractées de 1,8 ; 1,3 et 3,7 points de pourcentage respectivement.

Graphique 12: Répartition géographique des exportations à fin juin 2019



Source : DGE, DGD

En Europe, la clientèle ivoirienne a été dominée essentiellement par les Pays Bas, l'Espagne, la France, l'Allemagne et la Belgique, qui ont capté respectivement

10,3%, 6,6%, 6,3%, 5,2% et 4,9% des exportations ivoiriennes en valeur.

En Asie, les principaux clients de la Côte d'Ivoire ont été le Vietnam (6,3%) et l'Inde (5,4%). La Côte d'Ivoire exporte vers ces pays essentiellement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a approvisionné principalement le marché burkinabé et malien, avec respectivement 4,9% et 4,5% de l'ensemble des ventes extérieures en valeur.

Sur le continent américain, les Etats-Unis se sont affichés comme la principale destination des produits ivoiriens, avec 6,5% de la valeur totale des exportations. La première puissance économique mondiale s'approvisionne essentiellement en cacao fèves en Côte d'Ivoire. De nombreuses entreprises américaines évoluent dans ce domaine sur le sol ivoirien.

L'Asie et l'Union Européenne, principaux marchés d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire

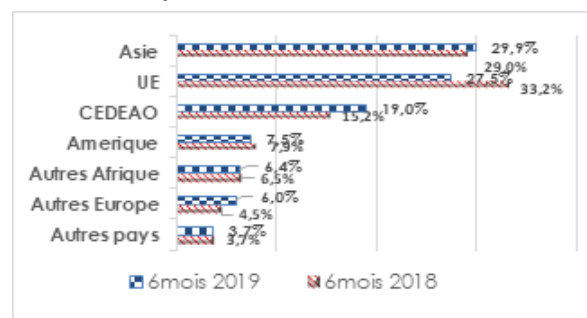
Concernant **les importations**, le continent asiatique et l'Union Européenne sont les premiers pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, avec respectivement 29,9% et 27,5% de la valeur totale des achats à l'extérieur. Ces deux zones géographiques sont suivies de la CEDEAO (19,0%) et de l'Amérique (7,5%). Ces quatre entités ont fourni à la Côte d'Ivoire 83,9% de ses besoins en produits.

Comparativement à fin juin 2018, les importations en provenance de l'Asie et de la CEDEAO ont augmenté respectivement de 0,9 et 3,8 points de pourcentage, au détriment de l'Union Européenne (-5,7 points de pourcentage).

En Asie, les importations ivoiriennes sont d'origine chinoise, indienne et vietnamienne avec respectivement 17,5%, 3,9% et 2,2% de l'ensemble des achats en valeur à l'extérieur.

En Europe, la Côte d'Ivoire a satisfait ses besoins en produits principalement sur les marchés français, allemand, turque et italien. Ces quatre marchés ont représenté respectivement 10,4%, 2,6%, 2,3% et 2,1% des importations ivoiriennes en valeur.

Graphique 13: Répartition géographique des importations à fin juin 2019



Source : DGE, DGD

Sur le **continent américain**, la Côte d'Ivoire a eu recours principalement aux Etats-Unis pour ses achats de produits. Les produits d'origine américaine représentent en valeur 5,2% de l'ensemble des importations de la Côte d'Ivoire et sont constitués essentiellement des produits pétroliers.

Dans la **zone CEDEAO**, le Nigéria occupe le premier rang des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, avec 13,7% du total des importations en valeur. Le Nigéria fournit essentiellement du pétrole brut à la Côte d'Ivoire.

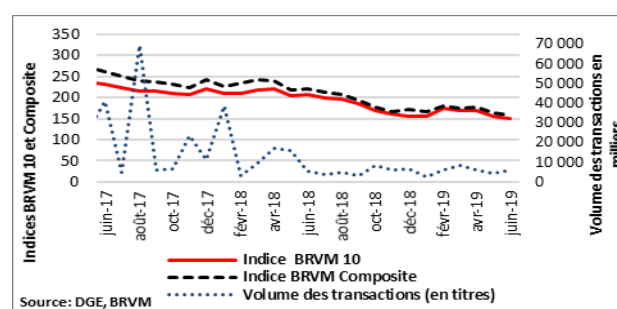
Avec la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) au mois de juillet 2020, la structure du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire pourrait être modifiée en faveur des échanges avec les autres pays de l'Afrique.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Marché boursier

La BRVM a été marquée sur la période sous revue par la baisse des indices boursiers de référence et de la capitalisation boursière, comparativement à la même période de 2018.

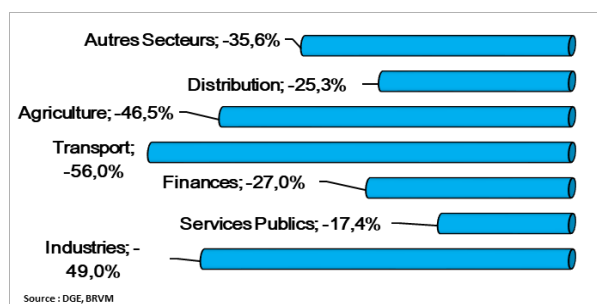
Graphique 14: Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Source : DGE, BRVM

Les indices BRVM 10 et BRVM composite ont reculé respectivement de 23,2% et 26,4%, consécutivement au reflux de l'ensemble des indices sectoriels. Les indices « BRVM-Transport » (-56,0%), « BRVM-Industrie » (-49,0%), « BRVM-Agriculture » (-46,5%), « BRVM-Finances » (-27,0%) et « BRVM- Distribution » (-27,9%) ont enregistré les replis les plus prononcés.

Graphique 15: Evolution des indices boursiers par secteur



La capitalisation boursière a enregistré une baisse de 11,1% résultant du repli de la capitalisation du marché des actions de 24,5% et de la hausse de celle du marché des obligations de 14,7%. Le volume et la valeur transigés ont régressé de 62,7% et 63,5%, respectivement.

Au mois de juin 2019, le taux de rotation moyen des titres sur le marché s'est situé à 0,38 %. Quant au taux de rendement moyen, il s'est affiché à 8,84%. La rentabilité globale moyenne au 28 juin 2019 s'est située à 3,39% avec un PER³ moyen de 8,67 et une prime de risque à 5,04 %.

Les indices boursiers restent orientés à la baisse depuis 2016 après trois années de forte hausse. Cette évolution s'explique par les prises de bénéfices des investisseurs, l'attractivité du marché des obligations et la désaffection des petits porteurs. Des actions sont cependant en cours pour redynamiser le marché.

II.4.b. Situation monétaire

La situation monétaire à fin juin 2019 a été caractérisée par la hausse de la masse monétaire au sens large (M2) de 7,9% (+715,8 milliards) portée par l'accroissement des créances intérieures de 22,0% (+1 759,7 milliards) combiné à une baisse des actifs extérieurs nets de 30,1% (-739,1 milliards).

Les crédits intérieurs ont progressé du fait des accroissements des créances nettes de l'Administration Centrale de 73,1% (+1 161,6 milliards) et des créances sur l'économie de 9,3% (+598,1 milliards).

Les actifs extérieurs reculent par rapport au niveau atteint à la même période de l'année 2018, en raison d'une mobilisation plus importante de ressources par l'émission d'eurobond au mois de mars 2018. Toutefois, la Banque Centrale de l'Union Monétaire Ouest Africaine à laquelle appartient la Côte d'Ivoire dispose d'un bon niveau de réserves de change de change équivalant à cinq (5) mois d'importations.

En ce qui concerne l'activité bancaire, en termes cumulés sur les six premiers mois de l'année 2019, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires se sont contractées, tandis que les escomptes d'effets de commerce et les dépôts sont ressortis en hausse.

Le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédit ordinaire s'est élevé à 2 396,4 milliards contre 2 405,2 milliards sur la même période en 2018, soit une baisse de 0,4% (-8,9 milliards). Cette évolution est en relation avec la diminution des crédits accordés aux « Autres sociétés » (-69,4 milliards), aux « Particuliers » (-69,1 milliards), à l'« Etat et organismes assimilés » (-46,5 milliards), aux « Clients divers » (-14,8 milliards), aux « Personnels des banques » (-7,8 milliards) et à la « Clientèle financière » (-5,3 milliards). L'impact de ces replis a été atténué par la hausse des montants des crédits octroyés aux « Entreprises individuelles » (+150,5 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+48,3 milliards) et aux « Assurances et caisses de retraite » (+6,2 milliards).

Les effets de commerce escomptés et les dépôts sont ressortis respectivement à 510,4 milliards et à 976,8 milliards, correspondant respectivement à des augmentations de 3,2% (+15,7 milliards) et de 2,7% (+26,0 milliards).

S'agissant des taux appliqués, le taux d'intérêt moyen des nouvelles mises en place de crédits s'est établi à 6,5%, en hausse de 0,3 point de pourcentage. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'accroissement de 2 mois de la

³ PER : Price Earning Ratio

durée moyenne des crédits s'est établie à 22,7 mois sur le premier semestre 2019.

Le taux moyen d'escompte est ressorti à 6,9% identique à son niveau à fin juin 2018. Le taux créditeur moyen est resté également stable à 4,9%.

CONCLUSION

Au premier semestre 2019, l'activité économique nationale a été portée par le dynamisme de tous les secteurs d'activités et a bénéficié d'un financement bancaire soutenu.

Le secteur primaire a tiré profit d'un bon niveau de production de l'agriculture d'exportation et la production vivrière devrait s'inscrire en hausse grâce à la mise en œuvre du PNIA 2. Les activités du secondaire ont connu une embellie à la fois au niveau de l'industrie et du BTP. Quant au secteur tertiaire, il a tiré avantage de la vitalité des secteurs primaire et secondaire.

La politique budgétaire est restée prudente et le déficit budgétaire a été contenu grâce notamment à l'amélioration des performances en matière de recouvrements des recettes intérieures.

L'inflation est maîtrisée, en relation avec le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers.

Les perspectives pour l'année sont favorables, grâce à l'accélération de l'exécution du PND 2016-2020 et du Programme Social du Gouvernement 2019-2020, à l'amélioration de la compétitivité ainsi qu'à l'accroissement des entreprises privées créées et du volume des investissements privés agréés au code des investissements.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci